

RAPPORT FINANCIER 2019

www.msf.fr

58%

Emergences

La vie à Aveli au Soudan du Sud - Illustration : Camille Oulitchini



ASSOCIATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE



Naissance à Dasht-e-Barchi - Afghanistan
Photographe : Sandra Calligaro

Charte de MSF

Médecins Sans Frontières est une association privée à vocation internationale. L'association rassemble majoritairement des médecins et des membres des corps de santé et est ouverte aux autres professions utiles à sa mission. Tous souscrivent sur l'honneur aux principes suivants :

- a. Les Médecins Sans Frontières apportent leurs secours aux populations en détresse, aux victimes de catastrophes d'origine naturelle ou humaine, de situations de belligérance, sans aucune discrimination de race, religion, philosophie ou politique.
 - b. Œuvrant dans la plus stricte neutralité et en toute impartialité, les Médecins Sans Frontières revendiquent, au nom de l'éthique médicale universelle et du droit à l'assistance humanitaire, la liberté pleine et entière de l'exercice de leur fonction.
 - c. Ils s'engagent à respecter les principes déontologiques de leur profession et à maintenir une totale indépendance à l'égard de tout pouvoir, ainsi que de toute force politique, économique ou religieuse.
 - d. Volontaires, ils mesurent les risques et périls des missions qu'ils accomplissent et ne réclameront pour eux ou leurs ayants droit aucune compensation autre que celle que l'association sera en mesure de leur fournir.
-



SOMMAIRE

Rapport du trésorier _____ 3

Etats financiers combinés _____ 9

Organisation de MSF _____ 55
et gouvernance



Khamer - Yemen
Photographe : Agnes Varraine-Laca

Rapport du trésorier

Le rendu de compte financier de MSF France

Le rendu de compte financier du groupe MSF France fournit une vue consolidée des activités, du résultat, du patrimoine et de la trésorerie de toutes les entités de Médecins Sans Frontières en France. Il est élaboré à partir des états financiers combinés qui s'apparentent, pour les organisations non lucratives, aux comptes consolidés de sociétés d'un même groupe. Les comptes des sections américaine, australienne et japonaise de MSF, qui constituent avec l'association MSF France le groupe OCP (Centre Opérationnel de Paris), ne sont pas intégrés aux états financiers du groupe MSF France ; en revanche, le groupe OCP

produit chaque année un budget consolidé de ses activités qui détermine sa contribution au mouvement Médecins Sans Frontières.

Les commissaires aux comptes, Ernst & Young Audit, ont contrôlé et certifié les comptes annuels du groupe MSF France, de l'association Médecins Sans Frontières (ci-après dénommée l'Association), de la Fondation Médecins Sans Frontières (ci-après dénommée la Fondation), d'Epicentre et de MSF Logistique.

Les comptes annuels de l'Association et du groupe MSF France sont arrêtés par le trésorier de l'Association. Ils sont disponibles, tout comme les comptes annuels de toutes les entités du groupe MSF, sur notre site internet www.msf.fr et sur demande, auprès de notre siège parisien.

Les activités de MSF France et leur financement

Compte d'emploi des ressources combiné simplifié au 31 décembre 2019

En millions d'euros	2019	2018	Variation		dont ressources issues de la générosité publique (GP) en 2019	
					Collectées	Affectées
Ressources privées issues de la recherche de fonds	305,6	262,1	43,5	17%	248,7	
Ressources institutionnelles	3,9	4,3	-0,4	-10%		
Autres ressources	104,9	136,9	-31,9	-23%		
Total ressources	414,4	403,3	11,1	3%	248,7	
Reprises de provisions	2,8	1,3	1,5			
TOTAL PRODUITS	417,2	404,6	12,6			
Dépenses de missions sociales	374,1	373,1	1,1	0%		223,7
<i>dont dépenses de missions</i>	<i>257,7</i>	<i>259,6</i>	<i>-1,8</i>	<i>1%</i>		
Frais de recherche de fonds	14,5	14,0	0,4	3%		13,6
Frais du fonctionnement	20,5	23,3	-2,8	-12%		11,4
Total emplois	409,2	410,4	-1,3	0%		248,7
Dotations aux provisions	3,4	3,3	0,1			
TOTAL CHARGES	412,6	413,8	1,2	5%		
Variation des fonds collectés auprès du public	-0,2	0,0				0,1
Investissements de l'année						18,8
EXCÉDENT / DÉFICIT	4,4	-9,2			-18,7	
Réserves disponibles	131,4	105,2				
<i>dont ressources de générosité publique non utilisées</i>	<i>36,9</i>	<i>55,6</i>				
Réserves disponibles en mois d'activité	3,9	3,1				

Vue synthétique des comptes combinés de MSF France

Les produits combinés augmentent de 3% et s'établissent à 417,2 M€. Sur la même période les charges combinées sont stables à 412,6 M€. MSF France enregistre ainsi sur l'année 2019 **un résultat positif de 4,4 M€**.

Les diverses entités du groupe contribuent inégalement à ce résultat. L'Association dégage un excédent de 9,3 M€, qui s'explique principalement par les contributions additionnelles reçues des sections du mouvement MSF aux termes d'un rééquilibrage des réserves et des trésoreries entre centres opérationnels pour un montant total de 18,8 M€. Epicentre et la Fondation sont presque à l'équilibre. MSF Logistique enregistre un déficit de 1,3 M€ et la SCI MSF une insuffisance de résultat de 2,1 M€ générée par les charges de fonctionnement et les coûts financiers que ne couvrent pas tout à fait les réserves abondées en 2019 par la plus-value de cession de l'immeuble « Saint-Sabin ».

Le résultat de l'année consolide les réserves combinées mobilisables (trésorerie disponible ou actifs cessibles) de MSF France qui s'élèvent au 31 décembre 2019 à 131,4 M€. Elles équivalent à 3,9 mois d'activité (contre 3,1 mois fin 2018), niveau suffisant pour garantir la continuité des secours engagés sur le terrain, faire face aux risques liés aux activités tels que le besoin d'intervenir en urgence ou de pallier une soudaine décroissance des ressources, et financer les investissements.

L'évolution des ratios d'emploi de fonds de MSF France reflète la bonne maîtrise de la croissance des budgets de fonctionnement et la continuité des investissements pour développer la collecte :

- sur 100 euros de collecte issue de la générosité publique, 84 euros ont financé les missions sociales, 5 euros la recherche de fonds, 4 euros le fonctionnement et 7 euros les investissements,
- sur 100 euros dépensés, 91,5 euros l'ont été pour les missions sociales, 3,5 euros pour la recherche de fonds et 5 euros pour le fonctionnement.

Les activités du groupe MSF France

Les dépenses de missions sociales représentent une part stable de 91,5% du total des emplois combinés de MSF France. Leur montant évolue de 1 M€ pour s'établir à 374,1 M€. Elles intègrent le coût des opérations menées en France et à l'étranger, du support opérationnel, de l'information

et de la sensibilisation du public, ainsi que les dépenses générées par les activités des satellites et les financements versés à d'autres organismes humanitaires.

Le coût des opérations menées en France et à l'étranger diminue de 3,2 M€ mais représente une part stable de 58% des emplois combinés. Il s'élève en 2019 à 257,7 M€. L'Association y contribue pour 85%, MSF Logistique pour 13% et Epicentre pour 2%. La croissance des dépenses engagées par MSF France pour le compte d'autres sections MSF compense à hauteur de 2,1 M€ la baisse des dépenses d'opérations directes ; ces charges refacturées aux autres centres opérationnels de MSF correspondent aux frais salariaux du personnel expatrié sous contrat français travaillant pour le compte d'autres sections : elles totalisent 7% des dépenses d'opérations pour un total de 18,3M€.

Les frais de recherche de fonds, qui totalisent 3,5% des emplois, progressent de 3%, dans la continuité des investissements très significatifs de 2018. Le financement des actions de MSF France repose sur le développement de la collecte de fonds privés, pilier des ressources du groupe. Les investissements de collecte visent ainsi à cultiver les dons réguliers, qui constituent le socle des dons à l'Association, tout en diversifiant les canaux de sollicitation.

Les coûts de fonctionnement fléchissent de 2,8 M€ pour ne représenter que 5 % des emplois de l'année. Ils regroupent très majoritairement les coûts d'administration générale des entités du groupe ainsi que la contribution de MSF France au fonctionnement du Bureau International du mouvement MSF.

Le financement des activités du groupe MSF France

MSF France est financé très majoritairement par les fonds privés que collectent la Fondation et l'Association directement ou par l'intermédiaire des autres sections du mouvement MSF. Ceux-ci sont complétés par les fonds institutionnels, le produit des ventes de MSF Logistique et des prestations d'Epicentre à d'autres organisations humanitaires, et les autres ressources (refacturations entre sections MSF, produits financiers des placements, gains de change et produits exceptionnels).

Les ressources privées issues de la recherche de fonds sont en croissance de 16% sur l'année.

Ceci représente 43,5M€ de plus qu'en 2018. Les sections américaine, australienne et japonaise d'OCP⁽¹⁾ y contribuent à elles seules pour moitié avec 22,8 M€ de dons supplémentaires versés à MSF France. Les contributions de MSF Japon et MSF USA augmentent ainsi respectivement de 13,8 M€ et 10,3 M€. S'ajoutent aux financements reçus d'OCP, ceux reçus exceptionnellement de MSF Suisse pour 11,9 M€ et MSF Hollande pour 8,7 M€ dans le cadre d'un rééquilibrage des moyens d'action entre les centres opérationnels du Mouvement MSF. La collecte privée en France et aux Emirats Arabes Unis totalise 79,7 M€ et progresse de 3,8 M€ correspondant à des mécénats d'entreprises et des financements privés additionnels.

Les ressources institutionnelles s'établissent à 3,9 M€. Leur montant limité au regard du total des ressources de MSF s'explique toujours par la décision prise en 2016 par le mouvement MSF de suspendre l'acceptation de fonds publics émanant de l'Union Européenne ou de ses Etats membres. Depuis cette date, les fonds de MSF France sont d'origine privée pour 99%.

Les revenus issus d'activités liées aux missions sociales représentent 88,1 M€ contre 85,4 M€ en 2018. Ils regroupent les produits de facturation des dépenses engagées par MSF France pour le compte d'autres sections MSF et le produit des ventes des entités satellites aux autres centres opérationnels de MSF et à d'autres organisations humanitaires : il s'agit des médicaments, du matériel médical et de l'équipement logistique vendus par MSF Logistique, et des consultations, projets de recherche et formations épidémiologiques facturés par Epicentre. En 2019, les produits de facturation de l'Association aux autres sections MSF augmentent de 3,5 M€, et les revenus générés par les activités de MSF Logistique et d'Epicentre externes au groupe sont quasi stables ; le chiffre d'affaires des ventes de marchandises, fret et services de MSF Logistique hors ventes à MSF France s'élève à 67,2 M€ contre 67,7 M€ en 2018.

Les autres ressources de l'exercice sont de 34,6 M€ inférieures à celles de 2018, qui incluaient 33 M€ exceptionnels liés à la vente du siège parisien de la rue Saint - Sabin par les SCI MSF et Sabin.

(1) OCP : l'association MSF constitue avec les associations américaine, australienne et japonaise de MSF le groupe OCP (Centre Opérationnel de Paris) qui conjointement définit, valide et met en œuvre le plan médico opérationnel de MSF France

Focus sur les missions de l'association MSF

Les dépenses opérationnelles de l'année totalisent 241,7 M€, soit 99 % de l'objectif budgétaire que nous nous étions fixés et 2 M€ de plus qu'en 2018 matérialisant une croissance de 1%.

Sur ce total de 241,7 M€, les dépenses d'opérations menées directement par l'Association représentent 239 M€ (contre 236,2 M€ en 2018). Elles comprennent le coût des missions terrain, des coordinations, des supports régionaux, ainsi que le coût des études d'Epicentre. Les projets et coordinations totalisent 228,2 M€, dont 44,1 M€ dans les coordinations et le support ; la part des coordinations diminue pour la seconde année consécutive (-2.5 M€), passant en dessous des 20% des coûts de projets.

Les versements à d'autres organisations qui participent au dispositif opérationnel s'ajoutent au coût des missions directement mises en œuvre. Ils s'élèvent à 2,6 M€ contre 3,3 M€ en 2018. Comme en 2018, le principal financement en croissance concerne le projet mené au Cambodge avec la structure DNDi pour développer de nouvelles stratégies de diagnostic et de traitement de l'hépatite C.

L'Association est présente en 2019, dans 34 pays, incluant le déploiement d'activités au Burkina Faso et le retrait de Grèce et de Russie. On dénombre comme en 2018 un total de 88 projets. Le nombre des missions d'urgence augmente de moitié avec 26 projets, qui représentent près d'un tiers de tous les projets de l'année contre 20% en 2018. Cette dynamique opérationnelle s'accompagne d'un changement de répartition des projets par nature d'intervention. Les projets de prise en charge d'épidémies sont plus nombreux qu'en 2018, en lien avec les urgences épidémiques du Tchad et de la République Démocratique du Congo. Près de 40 % des projets de l'année (30% en 2018) correspondent ainsi à la prise en charge d'épidémies et mobilisent près d'un quart des ressources humaines et des budgets de l'année. A l'inverse, les missions déployées dans des contextes de conflits armés qui représentaient la moitié des interventions en 2018 en constituent un tiers en 2019. Elles continuent cependant de mobiliser la plus grande quotité des budgets opérationnels (46% contre 57% en 2018).

La croissance annuelle de 1% des dépenses opérationnelles se distribue inégalement entre tous les projets. Ceux de la République Démocratique du Congo mobilisent 12,9 M€ de plus qu'en 2018,

dont 6 M€ pour intervenir à Béni dans une campagne de vaccination contre Ebola et 2 M€ consacrés aux services soutenus par MSF au sein de l'hôpital de Rutshuru. A Gaza, les dépenses du projet de chirurgie spécialisée incluant le développement d'une activité de prise en charge de l'ostéomyélite augmentent de 2,7 M€. Au Yémen, le projet ouvert à Hodeida fin 2018 en soutien au service des urgences de l'hôpital a généré 1,1 M€ de coûts additionnels auxquels s'ajoutent 0,8 M€ engagés pour prendre en charge une épidémie de choléra. Enfin, en Afghanistan, les dépenses opérationnelles augmentent de 2 M€ dont 1 M€ consacré au développement des soins obstétricaux et néonataux dispensés à la maternité de Dasht-e-Barchi et 0,7 M€ en soutien à l'hôpital régional d'Herat.

Ces dépenses en croissance sont en partie compensées par des baisses de budget, principalement au Bangladesh (-4,1 M€), en Ouganda (-3,3 M€) et en Syrie (-2,7 M€). Au Bangladesh, les activités ont été redimensionnées et coordonnées entre les trois centres opérationnels de MSF présents dans les camps de Cox's Bazar pour apporter assistance aux réfugiés rohingyas. En Ouganda, les dépenses en baisse s'expliquent par l'intervention d'urgence de 2018 pour contrer l'épidémie de choléra à Hoima et le projet auprès des réfugiés sud-soudanais dans le camp de Yumbe. En Syrie, la diminution du volume financier des opérations est imputable à la suspension des activités à Kobane.

Géographiquement, les missions des pays d'Afrique totalisent 54% des dépenses d'opérations. Quatre d'entre elles représentent à elles seules presque un tiers (31%) des dépenses de projets, avec 24,3 M€ en République Démocratique du Congo, 16,9 M€ en République centrafricaine, 16,8 M€ au Soudan du Sud et 12,7 M€ au Nigéria, pour un budget total de 70,8 M€ (soit 10 M€ de plus qu'en 2018).

Les missions de la région dite MENA - qui regroupe l'Iran, l'Irak, la Jordanie, le Liban, la Libye, la Palestine, la Syrie et le Yémen - représentent comme en 2018 un tiers des dépenses de projets avec un total de 72,4 M€. Pour la deuxième année consécutive, le redimensionnement des opérations en Syrie (-2,7 M€), en Irak (-2 M€) et en Jordanie (-1,4 M€) a dégagé les budgets nécessaires aux interventions d'urgence et la croissance des dépenses au Yémen (+2,3 M€) et en Palestine (+3 M€).

Les interventions d'urgence de 2019 totalisent 31,8 M€, soit 13% des dépenses d'opérations. Trois

urgences d'ampleur concentrent les trois quarts de ces dépenses : en RDC (15,3 M€) pour répondre principalement à l'épidémie d'Ebola dans la province du Nord-Kivu, au Yémen (7,1 M€) pour secourir les blessés victimes des violents combats dans Aden et ouvrir un programme de chirurgie d'urgence dans l'hôpital d'Hodeida, et à Gaza (3,6 M€) pour la prise en charge chirurgicale et post-opératoire des patients blessés par des balles dévastatrices.

Tous types d'interventions confondus, un tiers des missions de l'Association totalisent à elles seules deux tiers des dépenses cumulées des activités planifiées et des interventions d'urgence. Parmi celles-ci : la République Démocratique du Congo (24,3 M€), le Yémen (23,1 M€), la République centrafricaine (16,9 M€), le Soudan du Sud (16,9 M€), la Jordanie (13,6 M€), le Nigéria (12,7 M€), la Palestine (10,8 M€), l'Irak (9,9 M€), le Mali (8,2 M€), le Kenya (7,7 M€) et le Tchad (7,0 M€).

La situation de trésorerie de MSF France

Le groupe MSF France a consommé 20 M€ de trésorerie sur l'année, montant équivalent aux sommes investies dans les travaux de l'immeuble Jaurès et le remboursement de l'emprunt qui l'a pour partie financé. Il en découle un montant de disponibilité de 63,3 M€ au 31 décembre 2019. Celles-ci sont placées sur des produits très peu risqués, tels que des livrets d'épargne et des comptes en devises rémunérés. La rémunération moyenne de la trésorerie est équivalente à 0,4% comme en 2018. Cette performance limitée s'explique par le bas niveau des taux et l'inexistence de placements qui offriraient de meilleurs rendements tout en maintenant au plus bas les risques pris sur les fonds confiés par les donateurs. La gestion du risque bancaire est assurée par une répartition des valeurs sur quatre établissements bancaires majeurs. Les deux principaux représentent à la fin de l'année respectivement 49% et 35% de la trésorerie de MSF France, hors soldes de trésorerie locale des missions. Sur les terrains d'interventions, MSF opère avec plusieurs banques internationales ou locales, la politique de prudence consistant à limiter le volume des dépôts bancaires aux besoins opérationnels mensuels. MSF France est exposé aux fluctuations des cours de change, dans la mesure où la majorité de ses ressources et près de la moitié des dépenses d'opérations sont libellées en devises étrangères.

Si les devises utilisées pour les opérations dépendent des lieux d'intervention, les ressources en devises proviennent à 62% des Etats-Unis (142 M US\$) à 24% du Japon (avec 5 900 M Yen japonais) et à 14% de l'Australie (avec 44 M AU\$). Le yen japonais est partiellement utilisé pour couvrir les achats de MSF Logistique dans cette devise ; de même, les dollars américains reçus par MSF France sont en grande partie utilisés pour approvisionner les missions en dollars. Afin de réduire l'impact des fluctuations de devises sur la prévision de trésorerie et de sécuriser sa capacité à financer ses engagements opérationnels et immobiliers, l'association MSF met en place des couvertures de change visant à sécuriser le plan de trésorerie annuel.

Les perspectives et enjeux

MSF France est l'une des composantes du mouvement MSF qui rassemble à travers le monde et autour d'une même Charte, toutes les associations MSF et leurs satellites. La cohérence du mouvement est assurée par des politiques et des accords internes, définis en commun et coordonnés par le Bureau International. L'un de ces accords, le Resource Sharing Agreement (RSA) ou accord de partage des ressources, est particulièrement essentiel pour le fonctionnement du mouvement, dont il définit le cadre financier dans l'objectif d'assurer la continuité et le développement des interventions de tous les centres opérationnels. En 2020, la 4ème édition de cet accord (RSA4) est entrée en vigueur pour une période de 4 ans jusqu'en 2023. Le RSA4 définit la contribution de toutes les sections MSF au financement des centres opérationnels en charge de déployer les secours. Les dispositions du RSA4 permettent de réduire les aléas des accords précédents en matière de distribution des ressources. En particulier, l'allocation des fonds entre centres opérationnels faisait jusqu'alors l'objet d'aménagements tardifs, avec pour conséquence des changements dans les financements à recevoir qui pénalisaient le pilotage et les arbitrages budgétaires. Aux termes du nouvel accord, MSF France recevra en 2020 et 2021 un pourcentage fixe de 21,7 % des contributions du mouvement ; un point d'étape à deux ans de l'accord viendra préciser les quotes-parts pour 2022 et 2023.

Appliqué au plan de collecte du mouvement de l'année 2020, la clé de distribution des fonds du

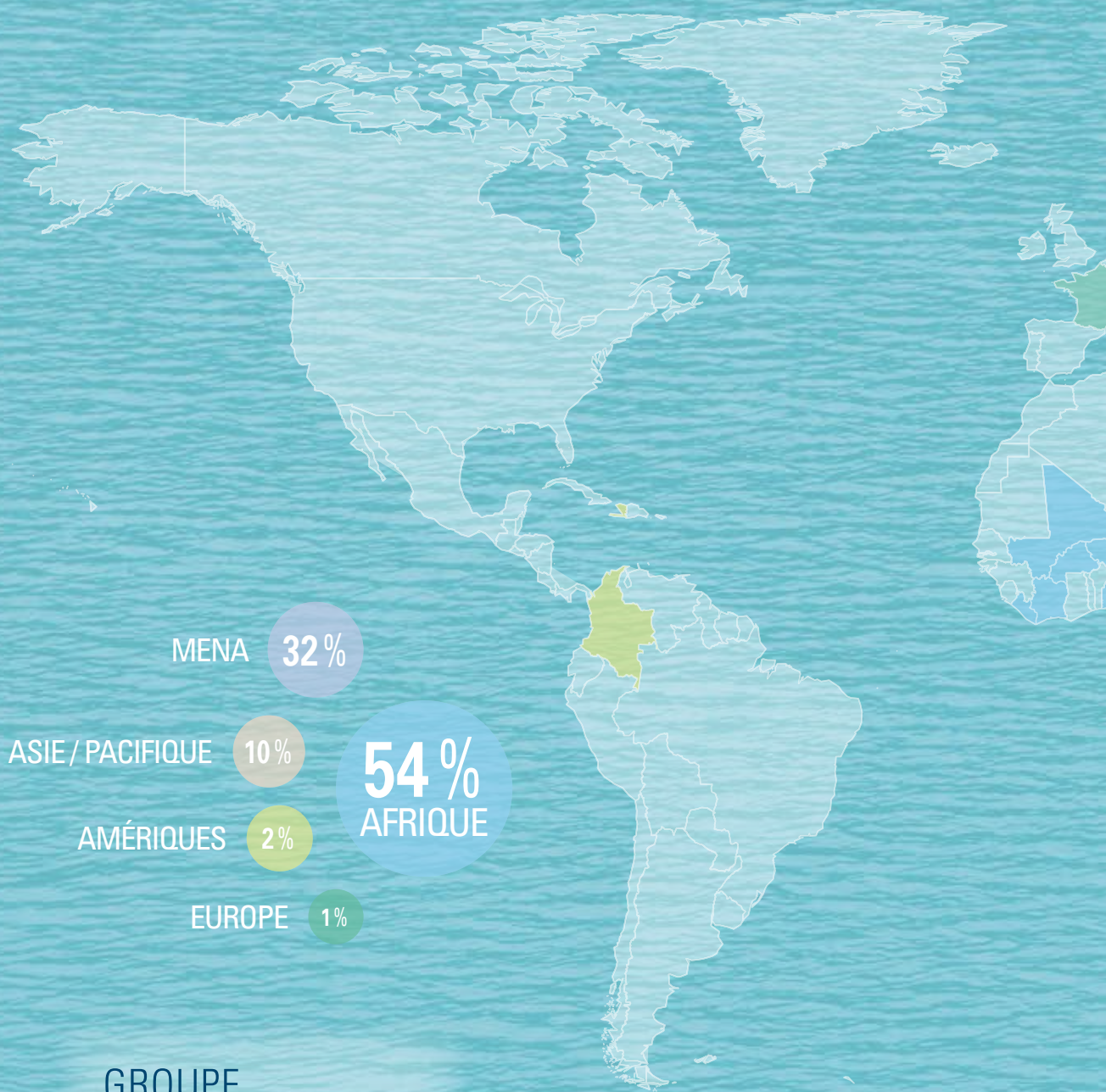
RSA4 s'est traduite pour l'Association MSF par une prévision de ressources d'un montant 283 M€. C'est sur cette base qu'a été voté le budget 2020 des dépenses. Il permettait de planifier une croissance de 2% des dépenses d'opérations prévues à 245 M€. Les investissements pour collecter des fonds continuaient de progresser de 5 %, et la croissance des dépenses de siège était gelée pour la seconde année consécutive. Dans ce cadre, le budget 2020 anticipait un déficit de 27,8 M€, financé par un niveau de réserves suffisant.

Tout ceci avait été construit avant qu'éclate la pandémie de COVID-19, avec toutes les conséquences que nous connaissons au moment de préparer ce rapport et toutes celles que nous ignorons encore sur la conduite de nos opérations et l'exécution du budget. En tant qu'organisation médicale d'urgence, les défis opérationnels auxquels fait face MSF depuis le mois de mars sont immenses et les conséquences à moyen terme très incertaines. Cette crise sanitaire mondiale s'est traduite par des situations d'urgence dans la plupart de nos terrains d'intervention : toutes nos missions sont confrontées à des difficultés d'approvisionnement, en équipements de protection, en matériel, en tests diagnostic et en médicaments, avec la menace que cela fait peser sur la continuité des soins et des traitements. Les restrictions de déplacement et les mesures de quarantaine complexifient l'acheminement des équipes pour intervenir là où les besoins sont les plus aigus. Aux difficultés opérationnelles du moment, s'ajoute pour le futur l'incertitude des conséquences économiques et sociales de la pandémie sur nos ressources.

Dans ce contexte incertain, préserver les activités de nos projets est tout autant une priorité qu'un immense défi. Chirurgie d'urgence, soins obstétricaux, vaccination, traitement contre le paludisme, nutrition ... : tout reste essentiel et vital. C'est pourquoi, à l'heure où s'imprime ce rapport, je souhaite manifester à tous les donateurs qui nous font confiance notre sincère reconnaissance, et leur dire combien leur soutien nous est précieux et nécessaire. Ce sont eux qui nous permettent d'agir. Au nom de toutes les équipes de Médecins Sans Frontières, je les en remercie très chaleureusement.

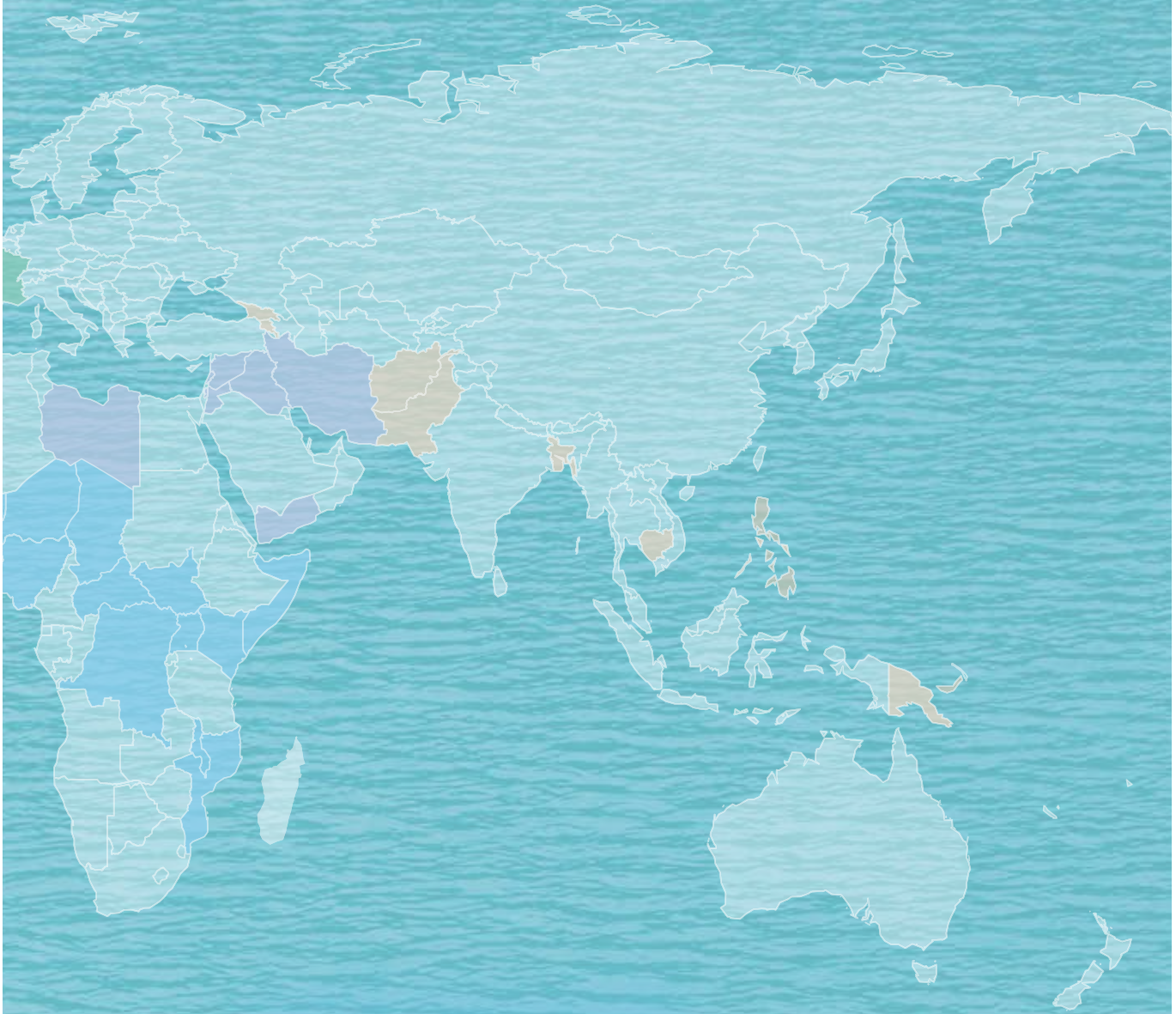
Michel Cojean

Trésorier de Médecins Sans Frontières France
Membre du Conseil d'Administration



GROUPE
MSF FRANCE :

34 pays
88 projets
9 201 postes terrain



Etats financiers combinés au 31 décembre 2019

Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes combinés _____	11
Bilan et compte de résultat combinés _____	16
Annexes des comptes combinés _____	19
Indicateurs de gestion pluriannuels _____	52



Médecins Sans Frontières

Exercice clos le 31 décembre 2019

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes combinés

ERNST & YOUNG Audit



Médecins Sans Frontières

Exercice clos le 31 décembre 2019

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes combinés

Au Conseil d'Administration de l'association Médecins Sans Frontières,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes combinés de l'association Médecins Sans Frontières relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le trésorier le 6 septembre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes combinés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la combinaison.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes combinés » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans la note 1. « Faits caractéristiques de l'exercice » de l'annexe des comptes combinés :

- ▶ le paragraphe « Changement de présentation des écarts de change » qui expose qu'au 31 décembre 2019, les gains et pertes de change sur créances et dettes d'exploitation ont été comptabilisés en résultat d'exploitation au lieu du résultat financier conformément au règlement ANC 2015-05 du 2 juillet 2015 ;
- ▶ le paragraphe « Changement de méthode comptable des conventions de financement » relatif au changement de méthode comptable appliqué au 31 décembre 2019 aux financements octroyés à Epicentre par les bailleurs publics institutionnels et les organismes privés.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes combinés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes combinés pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes combinés pris isolément.

■ Compte d'emploi des ressources

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis de votre association, nous avons vérifié que dans les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources, décrites dans la note 8.1 de l'annexe aux comptes combinés font l'objet d'une information appropriée et ont été correctement appliquées dans cette note de l'annexe.

■ Estimations comptables

Votre association constitue des provisions pour risques, tel que cela est décrit dans la note 3.12 de l'annexe aux comptes combinés. Sur la base des éléments disponibles à ce jour, notre appréciation des provisions s'est fondée sur l'analyse des processus mis en place par votre association pour identifier et évaluer les risques, ainsi que l'examen des états de synthèse de ses risques.



Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport financier du trésorier arrêté le 6 septembre 2020. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes combinés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relatives aux comptes combinés

Il appartient à la direction d'établir des comptes combinés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes combinés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes combinés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes combinés ont été arrêtés par le trésorier.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes combinés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes combinés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes combinés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :



- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes combinés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes combinés ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes combinés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes combinés et évalue si les comptes combinés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- ▶ concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de combinaison, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes combinés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes combinés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Paris-La Défense, le 15 septembre 2020

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

Isabelle Tracq-Sengeissen

Joël Fusil

Bilan combinés au 31 décembre 2019

En milliers d'euros	ACTIF				En milliers d'euros	PASSIF	
	Brut	Amort.	Net 2019	Net 2018		2019	2018
Films produits	3 318	3 318	0	0	Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables par les entités du Groupe MSF	1 647	1 647
Concessions/Licences	8 622	5 321	3 301	3 527	Fonds statutaire	15	15
Immobilisations en cours	290	0	290	430	Réserve d'investissement	3 646	3 900
Immobilisations incorporelles	12 231	8 639	3 592	3 957	Fonds de générosité publique	55 579	67 782
Terrains	50 053	0	50 053	46 629	Réserves d'investissement collectée auprès du public affectée et non utilisée	28 857	50 420
Constructions	42 711	4 444	38 268	5 543	Fonds de réserve	71 426	46 575
Installations et divers aménagements	24 563	5 093	19 470	3 339	Fonds disponibles	155 862	164 776
Matériels, mobilier, informatique	5 206	3 821	1 385	1 146	Résultat	4 405	-9 168
Autres immobilisations	1 704	1 120	584	133	TOTAL FONDS PROPRES	165 574	161 169
Immobilisations en cours	3 125	0	3 125	35 802	Subventions d'investissement affectées à des biens non renouvelables par les entités du Groupe MSF	66	73
Immobilisations corporelles	127 362	14 477	112 885	92 592	TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	165 640	161 242
Dépôts et cautionnements	2 199	0	2 199	2 409	TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES	2 558	2 477
Immobilisations financières	2 199	0	2 199	2 409	TOTAL FONDS DEDIÉS	684	475
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	141 792	23 117	118 676	98 958	Emprunts auprès d'établissements de crédit et dettes assimilées	30 396	31 895
Stocks de matières et autres approvisionnements	467	0	467	461	Soldes créditeurs de banque	135	7
Stocks de marchandises	22 989	1 979	21 010	22 332	Dettes autres sections MSF	7 098	21 130
Financements à recevoir	14 138	0	14 138	3 594	Avances et acomptes reçus sur commande	5 191	5 191
Legs et dons à recevoir	66	0	66	796	Dettes fournisseurs	18 763	18 116
Créances sur autres sections MSF	40 263	0	40 263	42 297	Dettes fiscales et sociales	23 267	21 463
Avances versées sur commandes	229	0	229	0	Indemnités à payer	128	8
Clients et comptes rattachés	1 689	3	1 686	1 307	Autres dettes	1 515	1 148
Autres créances	1 670	3	1 667	3 516	Dettes	86 493	99 042
Créances brutes	58 055	6	58 049	51 509	Financements institutionnels perçus d'avance	229	421
Valeurs mobilières de placement	3 389	0	3 389	3 019	Ecarts de conversion passif	79	86
Banques et CCP	44 908	0	44 908	66 359	Produits constatés d'avance	10 269	22
Soldes trésorerie missions	12 409	0	12 409	12 167	Comptes de régularisation	10 577	529
Caisses	92	0	92	143	TOTAL PASSIF EXIGIBLE	97 070	99 571
Dons à l'encaissement	2 680	0	2 680	1 680	TOTAL PASSIF	265 952	263 765
Disponibilités	60 089	0	60 089	80 349	Engagements donnés*	1 842	6 202
Ecarts de conversion actif	57	0	57	121			
Charges constatées d'avances	4 215	0	4 215	7 017			
Comptes de régularisations	4 272	0	4 272	7 137			
TOTAL ACTIF CIRCULANT	149 261	1 985	147 276	164 807			
TOTAL ACTIF	291 053	25 101	265 952	263 765			
Engagements reçus*			6 321	9 531			

*les engagements reçus et donnés sont détaillés en annexes

Compte de résultat combinés au 31 décembre 2019

En milliers d'euros	CHARGES		En milliers d'euros	PRODUITS	
	2019	2018		2019	2018
Médicaments et matériel médical	52 226	54 745	Dons collectés auprès du public	66 733	66 158
Nourriture	726	952	Dons organismes privés	232 690	189 112
Matériel logistique et sanitation	4 517	5 384	Cotisations	27	25
Equipement et matériel	2 145	2 115	Libéralités	5 828	6 524
Matières, fournitures et petits matériels	823	840	Dons privés	305 277	261 820
Documentation	1	23			
Transport et frais sur achats	1 460	1 470	Au sein du mouvement MSF	39 732	45 881
Variation de stock de marchandises	763	955	En dehors du mouvement MSF	8 035	3 325
Achats de fret	25 046	25 036	Ventes de marchandises	47 767	49 206
Achats stockés de marchandises	87 708	91 521			
			Au sein du mouvement MSF	18 937	17 954
Médicaments et matériel médical	13 121	10 598	En dehors du mouvement MSF	516	475
Nourriture	3 457	3 070	Ventes de fret	19 454	18 430
Matériel logistique et sanitation	7 005	9 390			
Equipement et matériel	6 193	6 922	Produits solidaires	295	275
Matières, fournitures et petits matériels	5 111	5 162	Livres	5	0
Etudes et prestations incorporées	1 658	1 783	Guides médicaux	34	165
Achats pour revente	47	196	Autres	0	0
Variation de stocks de matières & autres appros	-6	-49	Ventes de produits	334	439
Achats de matières & autres appros	36 587	37 071			
			Au sein du mouvement MSF	2 466	2 548
Prestations de services diverses	9 048	9 233	En dehors du mouvement MSF	84	49
Loyers et charges locatives	18 286	17 909	Prestations de services	2 550	2 597
Location de matériel	86	117			
Entretien, maintenance et réparations	6 775	6 571	Financements UE	0	0
Assurances	626	713	Autres financements	3 902	4 314
Documentation	320	455	Subventions institutionnelles	3 902	4 314
Honoraires	2 119	2 040			
Information/publications	3 671	2 296	Financements et subventions d'exploitation	2	1
Transports	6 024	6 679	Produits des activités annexes	17	25
Déplacements et frais de mission	17 996	18 560	Autres produits de gestion courante	25 044	22 886
Frais de représentation	917	829	Reprises sur provisions, dépréciations et transfert de charges	3 320	1 810
Frais postaux et de télécommunication	5 420	6 087	Parrainage	206	235
Frais bancaires et assimilés	956	772	Autres produits d'exploitation	28 589	24 957
Subventions d'exploitation	5 488	6 705			
Services extérieurs	77 731	78 966			
Achats et services extérieurs	202 026	207 558			
Impôts, taxes et versements assimilés	6 176	5 436			
Salaires	56 573	47 272			
Indemnités	4 130	11 915			
Charges sociales et assurances	22 393	24 110			
Charges de personnel France	83 096	83 297			
Charges de personnel national	98 683	88 979			
Salaires et charges refacturés	11 740	11 763			
Charges de personnel	193 520	184 039			
Dotations aux amort., aux dépréciations et aux prov.	6 160	5 708			
Pertes de change	3 470	0			
CHARGES D'EXPLOITATION	411 353	402 742			
Mali de liquidation	167	0			
Agios	0	0			
Intérêts sur emprunts	403	535			
Pertes de change	58	6 943			
Dotations aux amort., aux dépréciations et aux prov.	13	138			
CHARGES FINANCIERES	642	7 616			
Charges exceptionnelles	517	3 414			
Dotations amortis/prov.	85	0			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	602	3 414			
TOTAL CHARGES	412 597	413 772			
Engagements à réaliser sur ressources affectées	418	392			
RÉSULTAT POSITIF	4 405	0			
TOTAL GÉNÉRAL	417 420	414 164			
Evaluation des contributions volontaires en nature					
Personnel bénévole	7,8 ETP	7,6 ETP			
Secours en nature	575	non valorisé			
Mise à disposition gratuite de biens et services	1 052	1 999			
TOTAL	1 627	1 999			
			Dons collectés auprès du public	66 733	66 158
			Dons organismes privés	232 690	189 112
			Cotisations	27	25
			Libéralités	5 828	6 524
			Dons privés	305 277	261 820
			Au sein du mouvement MSF	39 732	45 881
			En dehors du mouvement MSF	8 035	3 325
			Ventes de marchandises	47 767	49 206
			Au sein du mouvement MSF	18 937	17 954
			En dehors du mouvement MSF	516	475
			Ventes de fret	19 454	18 430
			Produits solidaires	295	275
			Livres	5	0
			Guides médicaux	34	165
			Autres	0	0
			Ventes de produits	334	439
			Au sein du mouvement MSF	2 466	2 548
			En dehors du mouvement MSF	84	49
			Prestations de services	2 550	2 597
			Financements UE	0	0
			Autres financements	3 902	4 314
			Subventions institutionnelles	3 902	4 314
			Financements et subventions d'exploitation	2	1
			Produits des activités annexes	17	25
			Autres produits de gestion courante	25 044	22 886
			Reprises sur provisions, dépréciations et transfert de charges	3 320	1 810
			Parrainage	206	235
			Autres produits d'exploitation	28 589	24 957
			Produits de change	7 814	0
			PRODUITS D'EXPLOITATION	415 687	361 763
			Produits des placements	81	275
			Intérêts des comptes rémunérés	204	96
			Produits de change	66	8 686
			Reprises sur provisions et dépréciations	137	51
			PRODUITS FINANCIERS	488	9 108
			Produits exceptionnels	990	33 437
			Reprises sur provisions et dépréciations	38	258
			Reprises sur subventions investissement	7	18
			PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 035	33 714
			TOTAL PRODUITS	417 210	404 584
			Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	209	411
			RÉSULTAT NÉGATIF	0	9 168
			TOTAL GÉNÉRAL	417 420	414 164
			Evaluation des contributions volontaires en nature		
			Bénévolat	7,8 ETP	7,6 ETP
			Dons en nature	575	non valorisé
			Prestations en nature	1 052	1 999
			TOTAL	1 627	1 999



Bamako - Mali
Photographe : Mohammad Ghannam

Annexes des comptes combinés 2019 (en milliers d'euros)

1. Faits caractéristiques de l'exercice

Plusieurs éléments ont eu une incidence comptable significative sur les comptes combinés clôturés au 31 décembre 2019 et doivent être pris en considération pour comparer l'exercice 2019 aux précédents. Ces éléments, décrits ci-après, concernent le changement d'adresse du siège social, la liquidation de la SCI Sabin, la dissolution de la SARL EUP après transmission universelle de son patrimoine à l'association MSF et un changement de présentation du résultat financier.

Par ailleurs, à la date de l'établissement des comptes combinés, la pertinence de l'information comptable telle que présentée au 31 décembre 2019 n'est pas affectée par la pandémie de COVID-19. Il est précisé que celle-ci ne remet pas en cause la capacité d'exploitation des entités combinées sur l'année 2020.

Changement d'adresse du siège social

L'Association MSF, Epicentre et la Fondation MSF ont emménagé dans les nouveaux locaux du groupe MSF-France le 28 octobre 2019, situés au 14-34 avenue Jean Jaurès, 75019, Paris.

Liquidation de la SCI Sabin

L'Association MSF et la SCI MSF en leur qualité d'associé de la SCI Sabin ont décidé de sa liquidation.

Cette liquidation a été actée lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de la SCI Sabin du 02 septembre 2019. L'intégralité de la situation nette de liquidation a été reversée aux deux associés.

Transmission universelle du patrimoine de la SARL EUP

L'Association MSF en sa qualité d'associé unique de la SARL EUP, en a décidé la dissolution sans liquidation de la SARL EUP, par application de l'article 1844-5 al.3 du code civil.

Cette dissolution a été actée lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la SARL EUP du 01 octobre 2019 et a entraîné la Transmission Universelle du Patrimoine (TUP) de la SARL EUP au profit de l'Association MSF au 31 décembre 2019.

Changement de présentation des écarts de change

Au 31 décembre 2019, les gains et pertes de change sur créances et dettes d'exploitation sont comptabilisées en résultat d'exploitation au lieu du résultat financier conformément au règlement ANC 2015-05 du 2 juillet 2015. Ce changement représente un montant de 7 814 K€ en produits d'exploitation et 3 470 K€ en charges d'exploitation.

Changement de méthode comptable des conventions de financement

Un changement de méthode comptable a été appliqué au cours de cet exercice aux financements octroyés à Epicentre par les bailleurs publics institutionnels et les organismes privés. Ces derniers sont comptabilisés en produits dès leur notification et non au fur et à mesure des dépenses engagées. Les conséquences de ce changement sont présentées dans les paragraphes « Financement à recevoir » et « Produits constatés d'avance ».

2. Principes, règles et méthodes comptables combinées

2.1 Définition et périmètre de combinaison

Les entités ci-dessous ont été intégrées globalement, pour 100% de leur activité, dans la combinaison des comptes au 31 décembre 2019 et constituent le « groupe MSF-France » :

- Médecins Sans Frontières (Association RUP*) - entité combinante
- Médecins Sans Frontières Logistique (Association)
- Épicentre (Association)
- Fondation Médecins Sans Frontières (Fondation RUP*)
- SCI Médecins Sans Frontières (SCI)

* Reconnue d'Utilité Publique

Les comptes combinés sont l'équivalent des comptes consolidés pour un ensemble d'entités dont l'unité et la cohésion proviennent de circonstances autres que celles prévues à l'article 357-1 de la loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales. Ainsi, l'Association Médecins Sans Frontières combine les entités qui concourent à ses missions par la mise en œuvre d'activités spécialisées et complémentaires. Les conseils d'administration des entités du groupe sont statutairement composés d'administrateurs de l'Association MSF.

Le groupe MSF-France a développé un partenariat privilégié avec certaines sections non opérationnelles du mouvement MSF. Il s'agit de MSF Australie, MSF Japon et MSF USA. Ces sections sont juridiquement de droit national, présentent des comptes annuels indépendants, et ne font pas partie du périmètre de combinaison, leurs conseils d'administration n'étant pas contrôlés par celui de l'Association Médecins Sans Frontières.

Entités combinées avec l'Association MSF	STATUT JURIDIQUE	ACTIVITES
MSF Logistique	Association	Achats, conditionnement, stockage et affrètement des médicaments et du matériel, médical ou non médical, destinés aux missions
Epicentre	Association	Recherche épidémiologique, études médicales, support informatique, et formation du personnel médical
Fondation MSF	Fondation	Apport de solutions innovantes aux problématiques rencontrées sur les terrains Centre de réflexion sur l'action et les savoirs humanitaires en France et à l'étranger (reconnue d'utilité publique en mars 91). Propriétaire du siège de MSF Logistique et du centre de formation logistique de l'association MSF à Mérignac
SCI MSF	SCI	Propriétaire siège parisien avenue Jean Jaurès 75019

2.2 Principes généraux de combinaison

Les bilans et compte de résultat combinés résultent du cumul des comptes annuels des différentes associations, fondation et sociétés comprises dans le périmètre, éventuellement après retraitements et reclassements (harmonisation des plans de comptes). Les comptes réciproques, actifs et passifs, charges et produits, sont éliminés sans incidence sur le résultat combiné. Les profits et pertes internes, et les éventuelles provisions constatées sur des opérations internes sont également éliminés. Ces éliminations ont une incidence sur le résultat combiné. La combinaison des comptes nécessite par ailleurs de construire le compte d'emploi des ressources (CER) selon les règles d'affectation des ressources au financement des emplois qui sont propres à l'ensemble combiné et par conséquent déterminent la variation des fonds propres liée à la générosité publique du bilan combiné.

2.3 Méthodes comptables retenues

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels applicables au milieu associatif définis par :

- Le règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) relatif au Nouveau Plan Comptable Général modifié par les règlements 2015-06 et 2016-07,
- Le règlement 99-01 du Comité de la Réglementation Comptable (CRC) relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations,
- Le règlement 99-02 du Comité de la Réglementation Comptable (CRC) relatif aux comptes consolidés des sociétés commerciales et entreprises publiques, dont la section VI traite plus spécifiquement de la combinaison.

Les comptes sont établis en euros, ils couvrent la période du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année de clôture. Les principales méthodes utilisées, comprenant les retraitements de combinaison, sont les suivantes :

3. Règles et méthodes comptables du bilan

3.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de réalisation (prix d'achat et frais accessoires, hors coûts de formation). Elles sont généralement amorties sur une période comprise entre 3 et 5 ans, selon le mode linéaire.

3.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations situées en France sont évaluées à leur coût d'acquisition selon les dispositions du Règlement CRC n° 2004-06 (prix d'achat et frais accessoires).

Elles sont amorties suivant le mode linéaire sur la durée réelle d'utilisation prévue de chaque élément.

Les dotations aux amortissements qui en découlent figurent en dotations aux amortissements d'exploitation dans le compte de résultat

	Non amortis
Terrains	
Bâtiment d'activités – Structure	20-60
Bâtiment administratif – Structure	10-40
Bâtiment d'activités – Façade	15-20
Logement – Structure / Façade	20-50
Bâtiment administratif – Structure	30
Garage – Construction	20
Bâtiment d'activités – Equipements techniques	15-20
Bâtiment administratif – Equipements techniques	10-30
Bâtiment d'activités – Installations générales	10-20
Bâtiment administratif – Installations générales	10-30
Bâtiment d'activités – Agencements / Aménagements	20
Bâtiment administratif – Agencements / Aménagements	5-30
Logement – Equipements techniques	15-20
Logement – Installations générales	10-20
Honoraires sur travaux	40
Matériels de bureau et informatique	2-15
Matériels de Transport	10
Mobilier	5-25

Les véhicules et les ordinateurs, qui subissent une usure accélérée, ainsi que les constructions et équipements, qui n'ont pas vocation à être conservés, sont comptabilisés directement dans les comptes de charges des pays d'interventions.

3.3 Immobilisations financières

La valeur brute des immobilisations financières est constituée par leur coût d'acquisition hors frais accessoires. Lorsque celle-ci est supérieure à la valeur d'inventaire, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

3.4 Stocks

Les stocks concernent principalement les stocks de médicaments, livres et matériels médical, logistique et informatique.

Stocks de matières et autres approvisionnements

Ils sont valorisés pour leur coût d'acquisition correspondant au prix d'achat et selon la méthode du « premier entré, premier sorti ». Une dépréciation est calculée lorsque la valeur d'inventaire à la clôture est inférieure au coût d'acquisition.

Stocks de marchandises

Ils concernent les marchandises entreposées par MSF Logistique et destinées à être soit utilisées sur les terrains d'intervention du groupe MSF-France, soit vendues aux missions menées par d'autres sections du mouvement MSF ou à d'autres ONG. Ils se composent de stocks de marchandises médicales et logistiques ainsi que de véhicules tout terrain. Ils sont évalués selon la méthode du « prix de revient moyen pondéré » constitué du prix des marchandises et des frais accessoires d'achats.

Les règles de dépréciation des stocks sont les suivantes par catégorie de stock :

- Les articles en stock ayant une date de péremption sont dépréciés au regard de leur rotation et du temps restant à courir avant leur obsolescence,
- Les articles n'ayant pas eu de mouvement en stock au cours des trois dernières années à la date de clôture annuelle sont dépréciés par tranche en fonction de l'antériorité de la rotation de stock,

- Les articles enregistrés dans le dépôt « destruction » sont dépréciés à 100%.

3.5 Financements et legs à recevoir et perçus d'avance

Financements institutionnels

Les financements institutionnels sont comptabilisés en produits dès qu'ils sont accordés par les bailleurs, c'est-à-dire dès réception de la notification des décisions d'attribution, et non lors des encaissements des fonds. En contrepartie, le compte « Subvention à recevoir » est débité.

Il est crédité lors des versements effectifs des fonds par le débit d'un compte de trésorerie.

A la clôture de chaque exercice, chaque entité du groupe MSF-France comptabilise, convention par convention, les écritures nécessaires afin que les produits correspondent aux dépenses présentées aux bailleurs sur l'exercice, et ce, dans les limites financières fixées par les décisions d'attribution des bailleurs.

Lorsqu'à la fin de la période d'éligibilité de la convention, une entité du groupe MSF-France présente au bailleur des dépenses inférieures à sa quote-part de financement, l'ensemble du produit de la subvention non encore encaissé est reconnu et la créance correspondante dépréciée dans l'attente de l'accord du bailleur.

Certains financements institutionnels comportent des conditions suspensives. Ces clauses subordonnent la validité de l'octroi du financement à la réalisation d'une condition sine qua non. En l'absence de réalisation, la décision d'attribution est donc nulle. C'est, par exemple, le cas d'une condition d'obtention d'un cofinancement. L'octroi définitif de ces financements n'étant acquis qu'après la levée des conditions suspensives, ces financements ne sont enregistrés en produits qu'une fois la condition levée.

Legs

Les biens meubles ou immeubles provenant d'une succession, legs ou donation et destinés à être cédés par le groupe MSF-France suivent les mouvements comptables suivants :

- Dès acceptation par le Conseil d'administration les legs sont enregistrés en hors bilan dans

les « engagements reçus – Legs nets acceptés par le Conseil d'administration pour leur valeur estimée » nette des charges pouvant les grever.

- Au cours de l'exercice, les produits des biens réalisés sont comptabilisés sur la base des encaissements.
- En fin d'exercice, les règles de rattachement en produits, pouvant générer des produits à recevoir, sont les suivantes :
- Valeurs immobilières : date de l'acte authentique de vente.
 - Valeurs mobilières et biens mobiliers : date d'exécution de l'ordre de vente.
 - Assurances-vie : date du chèque ou du crédit en compte du virement, émis par l'assureur.
 - Loyers : date à laquelle les loyers encaissés sont crédités sur les comptes bancaires de l'Association ou de la Fondation.

En cas de gestion temporaire d'un bien légué ou donné, les loyers perçus et les charges de fonctionnement correspondantes sont inscrits en résultat d'exploitation.

Par ailleurs, les charges exposées au-delà de la valeur de la succession sont inscrites en charges d'exploitation.

3.6 Créances

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale et font l'objet d'une dépréciation lorsqu'elles présentent un risque de non recouvrement.

3.7 Valeurs mobilières de placement

En cours d'exercice, la comptabilisation des plus ou moins-values réalisées sur les valeurs mobilières de placement s'effectuent selon la méthode « premier entré, premier sorti ». En fin d'exercice MSF Association et la Fondation MSF vendent et rachètent immédiatement leurs placements afin de les valoriser aux cours officiels du 31 décembre de l'exercice.

3.8 Conversion des devises étrangères

Les créances et les dettes en devises sont valorisées aux taux officiels du 31 décembre de l'exercice. Il en résulte des écarts de conversion qui, en cas de perte latente, impliquent la comptabilisation d'une provision pour pertes de change.

Les placements souscrits en devises étrangères, les avoirs en devises détenus en France et à l'étranger (comptes bancaires et caisses) sont valorisés aux taux officiels du 31 décembre de l'exercice. Il en résulte des écarts de change passés en gains et/ou pertes de change au compte de résultat.

3.9 Disponibilités

Les disponibilités sont composées des comptes de banques et caisses.

Les dons reçus en chèques jusqu'à fin janvier de l'année suivante, et datés de l'exercice de clôture, sont rattachés aux produits de l'exercice clos et inscrits en dons à l'encaissement à la clôture de l'exercice.

3.10 Fonds propres et autres fonds associatifs

Ils comprennent :

Les subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par le groupe MSF-France

Il s'agit des subventions attribuées par des organismes publics pour des investissements :

- nécessaires au fonctionnement pérenne du groupe MSF-France,
- dont le financement du renouvellement sera, à terme, à la charge exclusive du groupe.

Les subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables une fois inscrites, ne sont pas reprises au compte de résultat. Dans le cas contraire, les subventions d'investissement sont considérées comme affectées à un bien non renouvelable (par les entités du groupe MSF-France) et traitées en « autres fonds associatifs ».

Le fonds de générosité publique

Ce poste détaille la part des fonds propres du groupe MSF-France provenant des ressources collectées auprès du public non encore utilisées et libres de toute affectation à des projets spécifiques. Il représente les ressources de générosité publique disponibles du groupe au 31 décembre de l'exercice avant affectation du résultat.

La réserve d'investissement issue de la générosité du public

Ce poste présente la part des fonds propres du groupe MSF-France provenant des ressources collectées auprès du public non encore utilisées, destinées au remboursement de l'emprunt contracté par la SCI MSF pour l'acquisition du futur siège de l'Association MSF. A la fin de chaque exercice, il matérialise le solde de l'emprunt à rembourser par des fonds issus de la générosité du public.

Chaque année, par affectation des réserves du groupe, telle que décidée par l'Assemblée Générale, il est diminué de l'annuité d'emprunt remboursée sur l'exercice.

Le fonds de réserve

Le fonds de réserve représente la part des fonds propres du groupe MSF-France non affectée en fonds de générosité publique ou en réserves d'investissement.

Les réserves d'investissement

Elles correspondent aux fonds privés reçus des donateurs et des sections américaine, suisse et espagnole de Médecins Sans Frontières pour les agrandissements successifs du site de MSF Logistique en 2003-2004 et 2011-2014. Elles ont donc comme contrepartie des immobilisations corporelles. Elles sont mouvementées par affectation du résultat en fin d'exercice à hauteur des dotations aux amortissements calculées sur la quote-part des actifs financés.

Les subventions d'investissement affectées à des biens non renouvelables par le groupe MSF-France

Elles sont enregistrées dès notification de la décision d'attribution au Groupe et en fonction de leur affectation aux biens. Une reprise au compte de résultat est effectuée au rythme de l'amortissement des biens.

La reprise de la subvention d'investissement au compte de résultat est proportionnelle au montant des dotations aux amortissements des immobilisations acquises.

3.11 Fonds dédiés

Les fonds dédiés sont comptabilisés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC.

Lorsque des fonds sont affectés par des testateurs, des donateurs ou des tiers à des projets définis, la partie des ressources non utilisée en fin d'exercice est inscrite en charges sous la rubrique « Engagements à réaliser sur ressources affectées ». Ceci matérialise comptablement l'engagement pris par le groupe MSF-France de poursuivre la réalisation des dites volontés, avec comme contrepartie au passif du bilan la rubrique « Fonds dédiés ».

Le montant des fonds dédiés est repris, au fur et à mesure de l'utilisation des fonds, par la contrepartie du compte « Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs », inscrit au compte de résultat.

3.12 Provisions pour risques et charges

Le groupe MSF-France applique les règles de constitution et d'évaluation des provisions pour risques et charges (CRC n°2000-06). Ces provisions permettent de couvrir un risque ou une charge dont l'échéance ou le montant ne peuvent être déterminés précisément.

Ainsi une provision est comptabilisée à la clôture si les entités du groupe MSF-France ont une obligation légale, contractuelle ou implicite à l'égard d'un tiers et dont il est probable qu'elle générera une sortie de ressources sans contrepartie future attendue.

Les montants provisionnés correspondent à la meilleure estimation des ressources nécessaires à l'extinction des obligations. Les provisions pour litiges sont déterminées sur la base de l'analyse de chaque dossier en fonction des procédures en cours, des réclamations formalisées et de leurs probabilités de réalisation.

4. Règles et méthodes comptables du compte de résultat

4.1 Présentation du compte de résultat

Le modèle de compte de résultat adopté par le groupe MSF-France est conforme au règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Le compte d'emploi des ressources complète la lecture de l'utilisation des fonds reçus par le groupe MSF-France.

4.2 Dépenses pour les missions

Les dépenses effectuées pour les missions du groupe MSF-France sont engagées selon deux procédures :

- par les sièges des entités, pour le compte des missions,
- par les missions elles-mêmes.

Les dépenses engagées par les sièges sont prises en compte lors de la livraison du bien ou lors de la réalisation effective de la prestation de service. Les dépenses effectuées par les missions (achats de matériels, salaires des employés nationaux, transports locaux, etc.) sont comptabilisées en charges à la date de leur paiement.

4.3 Dons, legs et subventions

Les actifs reçus en legs et donations sont réalisés et les produits correspondants comptabilisés en résultat. Les legs et subventions sont comptabilisés en produits d'exploitation et rattachés à l'exercice conformément aux règles de césure précisées aux points 3.5 « Financements et legs à recevoir ou perçus d'avance » et 3.11 « Fonds dédiés ».

Les dons constituent la principale ressource du groupe MSF-France, ce qui leur confère un caractère de produit d'exploitation et non exceptionnel.

4.4 Résultat financier

Le résultat financier sur les valeurs mobilières de placement est comptabilisé conformément aux règles relatives à la détermination des plus ou moins-values réalisées et des moins-values latentes précisées aux points 3.7 « Valeurs mobilières de placement » et 3.8 « Conversion des devises étrangères ».

Le résultat sur les opérations de change est comptabilisé en financier lorsqu'il provient :

- De l'impact de la réévaluation au cours de la clôture des comptes de banque et des caisses en devises étrangères,
- Des dotations et reprises des provisions pour pertes de change latentes (sur les dettes et créances en devises à la clôture).

Comme précisé ci-dessus un changement de méthode comptable est intervenu pour présenter en résultat d'exploitation les écarts de change générés par les opérations.

4.5 Engagements à réaliser sur ressources affectées et report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs

Les sommes inscrites sous la rubrique « Engagements à réaliser sur ressources affectées » correspondent à l'augmentation des « Fonds dédiés ». Elles sont reprises en produits au compte de résultat au cours des exercices suivants, et au rythme de la réalisation des engagements, par le crédit du compte « Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs ». Les fonds dédiés inscrits au bilan diminuent à hauteur de ces reprises. (voir également 3.11 « Fonds dédiés »).

5. Règles et méthodes comptables du hors bilan

5.1 Contributions volontaires en nature

Il s'agit de contributions réalisées par une personne physique ou morale apportant au groupe MSF-France un travail, des biens ou services à titre gratuit nécessaires à la réalisation de l'objet des entités du Groupe. Les principales contributions volontaires dont bénéficie le groupe MSF-France correspondent à :

- Des médicaments et équipements médicaux,
- Des équipements logistiques,
- Du bénévolat.

Compte tenu des difficultés rencontrées pour obtenir l'exhaustivité et l'homogénéité des contributions concernées, le groupe MSF-France n'en comptabilise qu'une partie dans ses comptes. Néanmoins, par voie déclarative, les terrains reportent en fin d'exercice l'ensemble des biens et/ou prestations de services dont les missions ont bénéficié au cours de l'exercice à titre gratuit. Ces renseignements quantitatifs, lorsqu'ils sont suffisamment fiables, sont donnés à titre informatif dans l'annexe des comptes (voir 7.5 et 7.6).

5.2 Indemnités de fin de carrière

Les indemnités de fin de carrière estimées à la clôture de l'exercice ne font l'objet d'aucune provision dans les comptes annuels combinés. Leur montant est indiqué dans la note 6.5.

Les indemnités de fin de carrière sont calculées selon la méthode des unités de crédit projeté qui consiste à projeter les droits acquis par chaque salarié à la date de son départ en retraite. Le calcul tient compte de l'inflation des salaires et de la probabilité que le salarié soit toujours dans les effectifs à la date de son départ retraite.

Les hypothèses retenues pour le calcul de la provision pour indemnités de départ à la retraite sont les suivantes :

- Départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- Taux moyen d'augmentation de salaire : 1.05%
- Taux d'actualisation : 0.77 %

- Taux moyen de rotation du personnel de 5.3 %
- Taux de charges sociales : 52.69 %

5.3 Régime fiscal

Les entités combinées ne sont pas assujetties aux impôts commerciaux à l'exception de l'Association MSF pour ses activités lucratives accessoires sectorisées depuis le 1^{er} janvier 2014.

Les entités non soumises aux impôts commerciaux ainsi que l'Association MSF pour ses activités non lucratives, sont cependant redevables de l'impôt à taux réduit sur les revenus de capitaux mobiliers, à l'exception de la Fondation MSF.

6. Détail du bilan et du compte de résultat au 31 décembre 2019

6.1 Détail de l'actif immobilisé

Voir également règles et méthodes : 3.1 & 3.2

En milliers d'euros	IMMOBILISATIONS					AMORTISSEMENTS					Montant net en fin d'exercice
	Montant brut en début d'exercice	Augmentation	Diminution	Reclassements	Montant brut en fin d'exercice	Cumul en début d'exercice	Augmentation	Diminution	Reclassements	Cumul en fin d'exercice	
Frais d'établissement, droit au bail	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Films produits	3 318	0	0	0	3 318	3 318	0	0	0	3 318	0
Concessions /licences	7 894	282	66	513	8 622	4 367	1 015	61	0	5 321	3 301
Immobilisations en cours	430	393	13	-519	290	0	0	0	0	0	290
Immobilisations incorporelles	11 642	674	79	-6	12 231	7 685	1 021	61	0	8 639	3 592
Terrains	46 629	0	0	3 424	50 053	0	0	0	0	0	50 053
Constructions	9 532	0	0	33 180	42 711	3 989	455	0	0	4 444	38 268
Installations et divers aménagements	8 502	313	1 117	16 865	24 563	5 163	731	801	0	5 093	19 470
Matériels, mobilier, informatique	4 502	616	86	174	5 206	3 355	538	70	-3	3 821	1 385
Autres immobilisations	1 166	375	8	171	1 704	1 033	90	6	3	1 120	584
Immobilisation en cours	35 802	21 425	294	-53 807	3 125	0	0	0	0	0	3 125
Immobilisations corporelles	106 132	22 729	1 505	6	127 362	13 540	1 814	877	0	14 477	112 885
Dépôts divers	1 704	35	401	0	1 338	0	0	0	0	0	1 338
Garanties cautions terrains	705	524	368	0	861	0	0	0	0	0	861
Immobilisations financières	2 409	559	769	0	2 199	0	0	0	0	0	2 199
TOTAL	120 184	23 962	2 354	0	141 792	21 225	2 829	938	0	23 117	118 676

Voir également règles et méthodes : 3.1 et 3.2

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont essentiellement composées de logiciels acquis ou/et produits, de licences et de films. Au 31 décembre 2019 la valeur nette comptable des films immobilisés est nulle.

Immobilisations incorporelles

Note sur « Immobilisation en cours »

En milliers d'euros	Association MSF	MSF Logistique	Epicentre	Fondation MSF	SCI MSF	TOTAL net
Terrains	0	0	0	3 349	46 704	50 053
Constructions	0	0	0	5 259	33 008	38 268
Agencements et installations	197	533	0	2 105	16 635	19 470
Matériels, mobilier, informatique	1 099	205	61	0	20	1 385
Autres immobilisations	569	9	6	0	0	584
Immobilisations en cours	167	0	5	2 954	0	3 125
TOTAL	2 032	746	72	13 668	96 367	112 885

Les immobilisations en cours au 31 décembre 2019 concernent principalement les travaux de construction du nouvel espace de formation de l'Association MSF, le « le Centre Jacques Pinel » propriété de la Fondation MSF financée par l'Association MSF sur le site de MSF Logistique à Mérignac.

Conséquence de l'emménagement de MSF dans son nouveau bâtiment avenue Jean Jaurès, la SCI MSF a activé 53 462 milliers d'euros d'immobilisations mises en service le 29 octobre 2019 auxquels s'ajoutent 345 milliers d'euros de mobilier, matériel de visioconférence et téléphonie acquis par l'Association MSF et activés en 2019 pour équiper ses bureaux et ses salles de réunion. A l'issu des activations des immobilisations en cours, les immobilisations corporelles se répartissent comme suit :

Immobilisations financières

Voir également règles et méthodes : 3.3

Les dépôts et cautionnements représentent 2 199 milliers d'euros et concernent principalement les cautions versées sur les missions MSF.

6.2 Détail de l'actif circulant

Stocks

En milliers d'euros	Montant brut en début d'exercice	Variation	Montant brut en fin d'exercice
Stock guides médicaux	57	5	62
Stock logistique	403	-2	401
Stock médical et non médical	1	3	3
Stock de matériels et autres approv.	461	6	467
Stock logistique	7 527	-529	6 998
Stock médical et nourriture	16 225	-234	15 991
Stocks de marchandises	23 752	-763	22 989
TOTAL	24 213	-757	23 456

Voir également règles et méthodes : 3.4

Sur les 22 989 milliers d'euros de stocks de marchandises, 3 057 milliers d'euros correspondent à des stocks prépositionnés pour répondre rapide-

ment à des crises majeures. La composition et le volume de ces « stocks d'urgence » sont définis par les sections MSF ou les autres organisations clientes (Médecins Du Monde, CICR principalement).

Compte tenu de la rotation de certains produits et de leur obsolescence, les stocks de marchandises ont été dépréciés de 9% pour 1 979 milliers d'euros.

En milliers d'euros	Brut	Dépréciation	Net
Stocks de matériels et autres approvisionnements	467	0	467
Stock logistique	6 998	312	6 686
Stock médical et nourriture	15 991	1 667	14 325
Stocks de marchandises	22 989	1 979	22 010
TOTAL	23 456	1 979	21 477

Financements à recevoir

En milliers d'euros	Montant brut en début d'exercice	Variation	Montant brut en fin d'exercice
Financements privés à recevoir J&J* - Ebola	0	1 520	1 520
Financements privés à recevoir SDC* - Urgence Gaza	0	937	937
Financements institutionnels à recevoir Unitaid - TB	2 682	-861	1 821
Financements à recevoir Association MSF	2 682	1 596	4 277
Financements privés à recevoir CEPI* - Ebola	0	5 229	5 229
Financements privés à recevoir EDCTP* - TB et Fièvre jaune	0	1 543	1 543
Financements à recevoir Unitaid - TB	384	-355	29
Financements à recevoir divers	528	1 668	2 196
Financements à recevoir Epicentre	912	8 085	8 997
Financements à recevoir Fondation Tides - ASTapp	0	864	864
Financements à recevoir Fondation MSF	0	864	864
TOTAL	3 594	10 545	14 138

Voir également règles et méthodes : 3.5

* **J&J** : Johnson & Johnson

* **EDCTP** : European and Developing Countries Clinical trials Partnership

* **SDC** : Swiss Agency for Development and Cooperation

* **CEPI** : Coalition for Epidemic Preparedness Innovations

Association MSF

Le montant global des financements à recevoir augmente de 1 596 milliers d'euros et correspondent à :

- 1 707 milliers d'USD (équivalent de 1 520 milliers d'euros) octroyés pour trois ans par Johnson & Johnson (J&J) et la London School of Hygiene & Tropical Medicine (LSHTM) pour la phase de mise en œuvre d'une étude de recherche sur l'évaluation d'un vaccin Ebola préventif en République Démocratique du Congo".

Au 31 décembre aucun encaissement sur ce financement n'a été reçu par l'Association MSF.

- 2 000 milliers de CHF (équivalent de 1 776 milliers d'euros) octroyés pour deux ans par la Swiss Agency for Development and Cooperation (SDC) pour les traumatismes et soins d'urgence à Gaza.

Au 31 décembre l'Association MSF a reçu 1 000 milliers de CHF (équivalent de 839 milliers d'euros).

- En outre, l'Association MSF mène depuis 2015, en collaboration avec les ONG Partners In Health et InterActive Research and Development le programme « endTB » financé par Unitaid, qui vise à identifier des traitements plus courts, moins toxiques et plus efficaces pour lutter contre la tuberculose multirésistante (TB-MR) à travers :

- L'accès à de nouveaux médicaments
- Deux essais cliniques
- Un partage des résultats et un plaidoyer aux niveaux national et mondial

Epicentre

Le poste financements à recevoir du bilan augmente de 8 085 milliers d'euros sous l'effet de l'harmonisation comptable des financements conventionnés au sein du Groupe MSF-France. En effet, ces derniers sont comptabilisés en produits dès leur notification et non au fur et à mesure des dépenses engagées. Les principales variations proviennent :

- De 5 229 milliers d'euros financés par la Coalition for Epidemic Preparedness Innovation (CEPI), consortium porté par la London School of Hygiene & Tropical Medicine (LSHTM) pour des essais vaccinaux Ebola dans la province du Kivu et en Ouganda (Le financement court jusqu'en 2021 pour l'essai en RDC et jusqu'en 2023 pour celui en Ouganda).
- De 1 543 milliers d'euros financés par l'European & Developing Countries Clinical Trials Partnership (EDCTP) pour un essai clinique sur le vaccin contre la fièvre jaune et pour un traitement permettant de réduire la mortalité de la méningite tuberculeuse. Le financement de l'essai clinique court jusqu'en 2021, celui pour le traitement de la méningite jusqu'en 2023.

Legs à recevoir

En milliers d'euros	Montant brut en début d'exercice	Variation	Montant brut en fin d'exercice
Legs à encaisser	796	-730	66
TOTAL	796	-730	66

Voir également règles et méthodes : 3.5

Créances sur sections MSF

En milliers d'euros	Montant brut en début d'exercice	Variation	Montant brut en fin d'exercice
MSF Australie	151	-94	56
MSF Belgique	3 986	4 033	8 019
MSF Allemagne	64	-51	13
MSF Hollande	4 747	7 103	11 850
MSF Hong Kong	334	-334	0
MSF Italie	14	-14	0
MSF International	1 060	-120	940
MSF Japon	2 780	1 268	4 048
MSF Luxembourg	94	-46	49
MSF Norvège	7	-4	4
MSF Espagne	2 824	124	2 949
MSF Suède	1	-1	0
MSF Suisse	6 136	1 487	7 623
MSF Royaume Uni	5	2	7
MSF USA	19 150	-17 417	1 733
MSF Supply	342	-342	0
MSF Grèce	603	-603	0
MSF République Tchèque	0	28	28
MSF Brésil	0	41	41
MSF Corée du sud	0	2 903	2 903
TOTAL	42 297	-2 034	40 263

Voir également règles et méthodes : 3.6 & 3.8

L'ensemble de ces créances est à moins d'un an. Elles se répartissent comme suit entre les différentes entités combinées :

- Association MSF : 29 579 milliers d'euros,
- MSF Logistique : 9 330 milliers d'euros,
- Epicentre : 1 354 milliers d'euros.

Elles correspondent aux contributions à recevoir et aux facturations à encaisser des sections du Mouvement MSF.

Créances clients et autres créances

En milliers d'euros	Montant brut en début d'exercice	Variation	Montant brut en fin d'exercice
Clients, comptes rattachés	1 304	313	1 617
Clients douteux	3	0	3
Clients factures à établir	3	65	68
Clients, comptes rattachés	1 310	379	1 689
Fournisseurs débiteurs	1 830	-1 320	510
Avances terrain diverses	752	-575	177
Avances et prêts au personnel	286	127	413
Organismes sociaux	27	-2	26
Etats, impôts & taxes assimilées	64	45	110
Produits à recevoir	33	137	170
Débiteurs divers	525	-261	265
Autres créances	3 519	-1 849	1 670
TOTAL	4 828	-1 470	3 358

Voir également règles et méthodes : 3.6 & 3.8

L'ensemble de ces créances est à moins d'un an.

Placements et disponibilités

Les placements du groupe MSF-France s'élèvent à 3 389 milliers d'euros, dont 3 379 milliers d'euros liés à 2 livrets d'épargne souscrits par la Fondation MSF :

En milliers d'euros	Nbre de parts	Valeur comptable	Intérêts de l'exercice	Plus ou moins value latente
Valeurs mobilière Association MSF	975	10	0	0
Livrets d'épargne Fondation MSF	n.a	3 379	0	0
TOTAL	975	3 389	0	0

Voir également règles et méthodes : 3.7 & 3.8

Les disponibilités s'élèvent à 60 089 milliers d'euros au 31 décembre 2019 et comprennent les dons à l'encaissement provenant pour 2 520 milliers d'euros de l'Association MSF et pour 160 milliers d'euros de la Fondation.

Charges constatées d'avance

En milliers d'euros	Association MSF	MSF Logistique	Epicentre	Fondation MSF	SCI MSF	Total net
Pour le compte des missions	3 498	0	0	0	0	3 498
Pour le compte des sièges	80	398	25	76	138	717
TOTAL	3 578	398	25	76	138	4 215

Les charges constatées d'avance comprennent principalement les marchandises, consommables et équipements facturés aux missions, et non encore réceptionnés sur les terrains d'invention.

6.3 Détail du passif

Tableau de variation des fonds associatifs combinés

En milliers d'euros	Situation en début d'exercice	Affectation du résultat de l'exercice précédent	Après affectation du résultat	Mouvement sur réserves et subventions	Résultat de l'exercice	Situation en fin d'exercice
Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables	1 647	0	1 647	0	0	1 647
Fonds statutaire	15	0	15	0	0	15
Réserves d'investissement	3 900	-254	3 646	0	0	3 646
Fonds Générosité Publique	67 782	-12 203	55 579	0	0	55 579
Réserve d'investissement collectée auprès du Public, affectée et non utilisée	50 420	-21 563	28 857			28 857
Fonds de réserves	46 575	24 851	71 426	0	0	71 426
Résultat	-9 168	9 168	0	0	4 405	4 405
Subventions d'investissement affectées à des biens non renouvelables	73	0	73	-7	0	66
TOTAL	161 242	0	161 242	-7	4 405	165 640

Voir également règles et méthodes : 3.10

Suite à la décision de l'Assemblée Générale du 15 juin 2019, le résultat combiné qui présentait un déficit de 9 168 milliers d'euros à fin 2018, a été réparti comme suit :

- en diminution du fonds de générosité publique pour 12 203 milliers d'euros, ledit fonds de générosité publique s'élevant désormais à 55 579 milliers d'euros.
- en diminution de la réserve d'investissement à hauteur de 254 milliers d'euros, ladite réserve d'investissement s'élevant désormais à 3 646 milliers d'euros.
- en diminution de la réserve d'investissement collectée auprès du public, de la part de générosité publique destinée au remboursement du prêt qui a financé l'acquisition du futur siège de l'association MSF, pour montant de 21 563 milliers d'euros. La réserve d'investissement collectée auprès du public résultant de l'opération ci-dessus s'élève désormais à 28 857 milliers d'euros.
- en accroissement du fonds de réserve pour 24 851 milliers d'euros, ledit fonds de réserve s'élevant désormais à 71 426 milliers d'euros.

La dissolution de deux entités du périmètre de combinaison (SARL EUP et SCI Sabin) n'a pas eu d'incidence sur la situation nette du groupe MSF. Pour EUP, il s'agit d'une restructuration interne avec transfert de l'activité audiovisuelle dans l'as-

sociation MSF. Pour la SCI Sabin le produit de la vente de l'immeuble du 4 rue Saint Sabin avait été constaté dans les comptes combinés de 2018.

Le résultat combiné s'explique comme suit :

En milliers d'euros	Association MSF	MSF Logistique	Epicentre	Fondation MSF	SCI MSF	Total net
Résultat comptes sociaux par entité	9 307	-1 315	-16	-66	-2 144	5 765
Retraitement dividendes de la SCI Sabin	-2 365	0	0	0	-24	-2 389
Elimination des titres des entités dissoutes	960	0	0	0	10	970
Neutralisation Mali EUP	182	0	0	0	0	182
Neutralisation Bonis SCI Sabin	-28	0	0	0	0	-28
Reprise de la provision risque et charges sur les déficits EUP	-195	0	0	0	0	-195
Variation marge sur charges constatées d'avance MSF-Logistique	100	0	0	0	0	100
Contribution de chaque entité au résultat combiné	7 960	-1 315	-16	-66	-2 158	4 405

Provisions pour risques et charges

Par nature

En milliers d'euros	Montant en début d'exercice	Dotations aux provisions	Reprises sur provisions		Montant en fin d'exercice
			Utilisées	Non utilisées	
Provisions pour risques	1 629	869	30	745	1 723
Provisions pour charges	833	486	345	78	897
Provisions d'exploitation	2 462	1 355	374	823	2 620
Provisions financières	15	13	0	136	-109
Provisions exceptionnelles	0	85	38	0	47
TOTAL	2 477	1 453	412	960	2 558

Voir également règles et méthodes : 3.12

Par entité

En milliers d'euros	Montant en début d'exercice	Dotations aux provisions	Reprises sur provisions		Montant en fin d'exercice
			Utilisées	Non utilisées	
Association MSF	2 419	1 348	374	939	2 453
MSF Logistique	56	102	38	18	102
Epicentre	2	3	0	2	3
Fondation MSF	0	0	0	0	0
TOTAL	2 477	1 453	412	960	2 558

Voir également règles et méthodes : 3.12

Les dotations de l'année concernent principalement des risques de contentieux sur les missions.

L'utilisation des reprises sur provisions concernent des contentieux dénoués sur l'exercice ainsi que des fermetures de projets qui étaient programmées à la clôture 2019.

Tableau de variation des fonds dédiés

En milliers d'euros	Montant en début d'exercice	Collecté en 2019 et non utilisé au 31.12	Collecté avant 2019 et utilisé en 2019	Montant en fin d'exercice
Activités logistiques Watsan*	53	154	53	154
Fonds dédiés Sauvegarde en méditerranée	0	8	0	8
Fonds dédiés non mouvementés depuis plus de deux ans	83	38	0	121
Programme de recherche sur l'antibiorésistance ASTapp	0	27	0	27
Projet 3D	273	0	156	117
Fondation Innovators For Humanitarian Action (FIFHA)	65	191	0	256
TOTAL	475	419	209	684

Voir également règles et méthodes : 3.11

* Activités Watsan : eau, hygiène et assainissement

Les fonds affectés aux activités logistiques Watsan et non consommés sur l'exercice concernent principalement l'implantation, sur les terrains d'intervention, d'équipements de traitement des déchets et des eaux usées.

Les fonds dédiés non mouvementés depuis plus de deux ans correspondent à des dons affectés aux urgences passées de Bam en Iran et d'Algérie. Les fonds dédiés à l'urgence de BAM, du nom de la ville d'Iran dévastée par le séisme de décembre 2003, représentent 58 milliers d'euros non consommés depuis près de quinze ans.

En 2020, il sera proposé au Conseil d'Administration d'utiliser ces fonds pour financer les programmes de l'association en Iran.

27 milliers d'euros ont été reçus de la Fondation Tides pour le projet ASTapp.

Les fonds dédiés pour le projet 3D porté par la Fondation MSF s'élèvent à 117 milliers d'euros et proviennent de la générosité du public

256 milliers d'euros ont été reçus de la Fondation abritée « FIFHA – Fondation Innovators For Humanitarian Action » pour ses activités futures.

Emprunts bancaires et dettes assimilées

La SCI MSF a souscrit en octobre 2016, un emprunt de 35 000 milliers d'euros, sur une durée de 20 ans, pour financer l'acquisition d'un immeuble avenue Jean Jaurès à Paris qui regroupe désormais toutes les entités parisiennes de l'ensemble combiné.

Au 31 décembre 2019, 4 612 milliers d'euros ont été remboursés sur ces 35 000 milliers d'euros.

Dettes vis-à-vis de sections MSF

En milliers d'euros	Montant en début d'exercice	Variation	Montant en fin d'exercice
MSF Australie	224	-134	90
MSF Autriche	83	-40	44
MSF Belgique	2 505	-824	1 681
MSF Canada	74	12	86
MSF Danemark	11	30	41
MSF France	0	0	0
MSF Allemagne	175	-34	141
MSF Hollande	603	4	607
MSF Hong Kong	8	-5	4
MSF Italie	106	-14	93
MSF International	52	-36	16
MSF Japon	460	-22	439
MSF Luxembourg	0	1	1
MSF Norvège	1	11	12
MSF Espagne	172	23	195
MSF Suède	117	-67	50
MSF Suisse	1 960	-698	1 262
MSF Royaume Uni	99	18	116
MSF USA	13 766	-11 625	2 141
MSF Supply	204	-166	39
MSF Grèce	452	-446	6
MSF Afrique du sud	12	-8	3
MSF Irlande	8	-7	1
MSF Brésil	11	-7	4
MSF Corée du sud	27	-8	20
MSF Nairobi	0	10	10
TOTAL	21 130	-14 031	7 098

L'ensemble de ces dettes est à moins d'un an.

Les dettes envers les autres sections correspondent principalement aux dépenses de personnel expatrié, facturées à MSF France par les autres sections MSF.

La variation de celles-ci s'explique principalement par le solde sur 2019 de l'avance de trésorerie de

10 877 milliers d'euros versés par la section MSF USA en 2018.

Avances et acomptes reçus sur commande

Les avances et acomptes clients reçus correspondent au prépaiement du stock d'urgence mis à disposition de MSF Suisse, MSF Espagne et Médecins Du Monde (MDM) par MSF Logistique.

En milliers d'euros	Montant en début d'exercice	Variation	Montant en fin d'exercice
MSF Espagne stock urgence	563	0	563
MSF Suisse stock urgence	4 287	0	4 287
MDM stock urgence	342	0	342
TOTAL	5 191	0	5 191

Dettes fournisseurs

L'ensemble de ces dettes d'un montant de 18 763 milliers d'euros est à moins d'un an.

En milliers d'euros	Montant en début d'exercice	Variation	Montant en fin d'exercice
Association MSF	5 975	1 027	7 002
MSF Logistique	11 923	-2 288	9 635
Epicentre	148	65	213
Fondation MSF	16	40	56
SCI MSF	47	1 809	1 856
EUP	5	-5	0
SCI Sabin	2	-2	0
TOTAL	18 116	647	18 763

Dettes fiscales et sociales

En milliers d'euros	Montant en début d'exercice	Variation	Montant en fin d'exercice
Impôts et taxes, versements assimilés	1 178	809	1 987
Personnel	300	1 049	1 349
Organismes sociaux	8 138	-442	7 696
Provisions congés payés, CET, précarité	11 848	387	12 235
TOTAL	21 463	1 804	23 267

L'ensemble de ces dettes est à moins d'un an.

Indemnités à payer et autres dettes

Ces dettes totalisent 1 643 milliers d'euros. Elles sont toutes à moins d'un an. Elles correspondent principalement à la contribution de l'Association MSF à la DNDi (Drugs for Neglected Diseases initiative). DNDi est une organisation de recherche indépendante, à but non lucratif, basée à Genève, ayant pour objectif le développement de médicaments sur les maladies tropicales négligées, par exemple la leishmaniose, la maladie du sommeil ou la maladie de Chagas.

Financements perçus d'avance

Les produits constatés d'avance au 31 décembre 2019 matérialisent les financements accordés et non encore reçus par des bailleurs au titre de projets dont les dépenses seront engagées en 2020.

En milliers d'euros	Montant en début d'exercice	Variation	Montant en fin d'exercice
Financements Association MSF	316	-316	0
Financements Epicentre	105	124	229
TOTAL	421	-191	229

Produits constatés d'avance

En milliers d'euros	Montant en début d'exercice	Variation	Montant en fin d'exercice
Association MSF	0	2 177	2 177
Fondation MSF	0	864	864
MSF Logistique	0	23	23
Epicentre	22	7 183	7 205
TOTAL	22	10 247	10 269

Association MSF

Les produits constatés d'avance concernent principalement J&J pour 1 169 milliers d'euros et SDC pour 961 milliers d'euros.

Fondation MSF

Les produits constatés d'avance concernent la Fondation Tides pour 864 milliers d'euros.

Epicentre

Les produits constatés d'avance correspondent principalement aux financements de la Coalition for Epidemic Preparedness Innovations (CEPI) pour 4 095 milliers d'euros et de l'European & Developing Countries Clinical Trials Partnership (EDCTP) pour 1 590 milliers d'euros.

6.4 Détail du compte de résultat

Résultat d'exploitation

Les comptes combinés du groupe MSF constatent un excédent d'exploitation de 4 334 milliers d'euros. Le total des charges d'exploitation est de 411 353 milliers d'euros et les produits d'exploitation s'élèvent à 415 687 milliers d'euros.

Les charges et produits d'exploitation sont présentés par nature, catégorie d'activité et par secteur géographique dans l'analyse du Compte d'Emploi des Ressources (voir 8.2).

Les financements institutionnels octroyés par les bailleurs s'élèvent à 3 902 milliers d'euros répartis comme suit :

En milliers d'euros	2019	2018	Variation
UNITAID	1 821	2 955	-1 135
Gouvernement Canada	1 218	936	282
Gouvernement Suisse			
Gouvernement Japon	860	0	860
O.M.S.	0	400	-400
Conseils Municipaux	0	14	-14
EDI	3	9	-6
TOTAL	3 902	4 314	-412

Résultat financier

Voir également règles et méthodes : 4.4

Les charges et produits financiers s'élèvent respectivement à 642 et 488 milliers d'euros, générant une perte financière nette de 154 milliers d'euros.

Le résultat financier n'inclut que 58 milliers d'euros de pertes de change et 66 milliers d'euros de gains de change au 31 décembre 2019 contre 6 943 milliers d'euros de pertes et 8 686 milliers d'euros de gains de change dans les comptes 2018. Cette variation s'explique par le reclassement de 3 470 milliers d'euros de pertes de change en charges d'exploitation et 7 814 milliers d'euros de gains de change en produits d'exploitation.

Résultat exceptionnel

Charges exceptionnelles

En milliers d'euros	2019	2018	Variation
Charges exceptionnelles réalisées sur les missions	130	186	-56
Valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	320	3 117	-2 796
Divers charges exceptionnelles	1	96	-94
Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs	66	16	50
Dotations provisions risques sur charges exceptionnelles	85	0	85
TOTAL	602	3 414	-2 812

Les valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés dans le cadre des ventes des 4, 6 et 8 rue St Sabin par la SCI MSF comptabilisées en 2018 expliquent l'essentiel de la variation annuelle des charges exceptionnelles sur l'exercice 2019.

Produits exceptionnels

En milliers d'euros	2019	2018	Variation
Produits cession d'éléments d'actifs immobilisés	1	33 000	-32 999
Produits exceptionnels	793	360	434
Produits exceptionnels sur exercices antérieurs	101	69	32
Produits exceptionnels divers	94	7	87
Produits exceptionnels	990	33 437	-32 447
Reprise sur amortis/prov. et transfert charges	45	277	-231
TOTAL	1 035	33 714	-32 679

Les 33 000 milliers d'euros de produits exceptionnels sur cession d'éléments d'actifs immobilisés en 2018 provenaient de la vente des immeubles des 4, 6 et 8 rue Saint Sabin. Ils expliquent l'essentiel de la variation annuelle des produits exceptionnels sur l'exercice 2019.

Activité lucrative au sein du groupe MSF

En milliers d'euros	Secteur lucratif	Secteur non lucratif	Total
Produits	263	417 156	417 420
Charges	179	412 836	413 015
Résultat comptable	84	4 320	4 405
Résultat fiscal soumis à l'IS	48	0	48

Voir également règles et méthodes : 5.3

Le groupe MSF est soumis aux impôts commerciaux au titre des activités lucratives accessoires sectorisées dans l'Association MSF.

L'activité lucrative représente moins de 0,1% des produits et des charges du groupe MSF. Elle concerne l'activité de partenariats de l'Association MSF.

6.5 Engagements hors bilan

Engagements reçus en milliers d'euros	Association MSF	MSF Logistique	Epicentre	Fondation MSF	Total
Engagement en matière de pensions et de retraites	1 088	480	180	76	1 824
Bail commercial Jafza Dubaï	0	18	0	0	18
TOTAL	1 088	498	180	76	1 842

Engagements reçus en milliers d'euros	Association MSF	MSF Logistique	Epicentre	Fondation MSF	Total
Bail de sous location du 14/34 avenue Jean Jaurès en TTC	67	0	0	0	67
Legs et donations autorisés par le conseil d'administration	6 255	0	0	0	6 255
TOTAL	6 321	0	0	0	6 321

Voir également règles et méthodes : 5.1 et 5.2

MSF Logistique a signé :

Un bail sur les bureaux Jafza Dubaï de 45 m² pour une durée de 1 an, commencé le 30 août 2019 et se terminant le 28 août 2020. Le loyer annuel de base hors taxe et charge s'élève à 26 milliers d'euros.

6.6 Suretés réelles immobilières accordées

Dans le cadre de l'acquisition du nouveau siège de l'Association MSF, la SCI MSF a contracté un emprunt avec les suretés suivantes :

- Privilège de prêteur de denier d'un montant en principal de 35 000 milliers d'euros jusqu'au 21 octobre 2036,
- Nantissement des 500 parts que détiennent l'Association MSF et Epicentre dans le capital de la SCI MSF,
- Cession des créances des bureaux de Jaurès au titre des loyers qui résulteront des baux à conclure sur l'immeuble Jaurès.

6.7 Evolution de la trésorerie

Au 31 décembre de 2019, la trésorerie est inférieure de 20 017 milliers d'euros à celle du 31 décembre 2018. Cette évolution s'explique dans le détail de la manière suivante :

- La trésorerie provenant des donateurs ou financeurs privés s'élève à 298 079 milliers d'euros soit 11 370 milliers d'euros de plus que l'année précédente. Cette hausse de trésorerie provient essentiellement du rééquilibrage des réserves au sein du mouvement MSF.
- La trésorerie provenant des financeurs institutionnels représente 2 704 milliers d'euros. Elle diminue de 1 389 milliers d'euros par rapport à

l'année 2018, conséquence d'une moindre sollicitation des fonds européens depuis 2016.

- Les missions sociales et le fonctionnement ont consommé 295 747 milliers d'euros, soit 3 109 milliers d'euros de plus qu'en 2018 (1%),
- La variation de trésorerie de 23 193 milliers d'euros sur les investissements de l'année correspond aux décaissements réalisés par la SCI MSF pour les travaux du nouveau siège des entités parisiennes du groupe MSF France,
- La variation de trésorerie constatée sur les activités de financement correspond au remboursement d'emprunt par la SCI MSF.

Variation de la trésorerie en milliers d'euros

	2019	2018
1. Trésorerie provenant des donateurs et bailleurs privés	298 079	286 709
+ Ressources collectées auprès du public et autres fonds privés	305 572	262 086
+ Variation des créances et dettes liées aux dons et fonds privés	-7 494	24 623
2. Trésorerie provenant des donateurs et bailleurs institutionnels	2 704	4 093
+ Financements institutionnels publics	3 902	4 314
- Quote-part des subventions d'investissement versées au résultat	-7	-18
+ Variation des créances et dettes liées aux financements institutionnels	-1 190	-202
3. Trésorerie liés aux activités humanitaires et au fonctionnement	-295 747	-292 638
+ Autres ressources	107 737	105 167
- Dépenses de missions sociales	-374 147	-373 024
- Autres dépenses et provisions	-38 449	-40 748
+ Variation des amortissements et provisions	3 468	4 550
+ Valeur nette comptable des immobilisations sorties	647	5 291
- Gains/pertes générés par les actifs et dettes financiers	277	-1 691
+ Variation des stocks, autres créances et dettes	4 720	7 816
Variation de la trésorerie liée à l'activité (a) = 1+2+3	5 036	-1 837
Variation de la trésorerie liée aux activités d'investissement (b)	-23 193	-16 213
Variation de la trésorerie liée aux activités de financement (c)	-1 860	10 783
Variation globale de trésorerie (a+b+c)	-20 017	-7 267
Trésorerie en début d'exercice (A)	83 360	90 628
Trésorerie en fin d'exercice (B)	63 343	83 360
Variation globale de trésorerie = (B) - (A)	-20 017	-7 267

7. Autres informations

7.1 Honoraires CAC

Les honoraires des commissaires aux comptes Ernst and Young s'élèvent sur l'exercice pour le groupe MSF France à 170 milliers d'euros hors taxe.

7.2 Effectifs

Les effectifs exprimés en Equivalent Temps Plein (ETP) mentionnés ci-après correspondent au personnel travaillant pour le groupe MSF-France, dont celui mis à sa disposition par les autres sections MSF. Ils ne comprennent pas le personnel sous contrat avec le groupe MSF-France

travaillant pour le compte d'autres sections. Ces effectifs augmentent de 0.8 % avec 9 909 ETP au 31 décembre 2019 dont 708 dans les sièges et 9 201 sur les terrains d'intervention) contre 9 833 ETP (706 dans les sièges et 9127 sur les missions) au 31 décembre 2018. Ils ne prennent pas en compte les journaliers et le personnel des ministères de la Santé.

7.3 Conseils d'administration des entités du groupe

Seul le président du Conseil d'administration de l'association Médecins SansFrontières est rémunéré.

La rémunération brute versée au Docteur TARAZIAN s'est élevée à 91 570 euros sur l'exercice 2019. Aucun autre membre des conseils d'administration du groupe MSF-France n'est rémunéré pour sa fonction d'administrateur.

7.4 Les trois premières rémunérations brutes versées en 2019

Il est présenté dans les états financiers de chacune des entités du groupe MSF-France, les trois premières rémunérations brutes ainsi que les rémunérations mensuelles des trois plus hauts cadres, versées en 2019.

7.5 Etat des effectifs bénévoles

En ETP	2019	2018
Mission sociale	5,5	3,5
Recherche de fonds	1,8	2,2
Fonctionnement	0,5	2,0
TOTAL	7,8	7,6

Cet état considère un nombre global de bénévoles réguliers et ponctuels, dans les sièges et les antennes régionales exprimé en équivalent temps plein (ETP).

Ces contributions volontaires en nature ne sont ni valorisées ni comptabilisées en résultat.

7.6 Nature et valorisation des ressources en nature

Association MSF

Les médicaments et autres approvisionnements fournis par des partenaires dans le cadre de prises en charge conjointes ou administrés aux bénéficiaires pour le compte des partenaires, ne sont pas considérés comme des contributions volontaires en nature.

Seules les contributions libres d'affectation pour l'association figurent dans les ressources en nature listées ci-après.

En milliers d'euros	2019	2018
Bangladesh	42	125
Cambodge	0	99
France	51	2
Haïti	22	872
Irak	10	10
Jordanie	100	0
Kenya	1	5
Liban	0	4
Libéria	0	5
Mali	0	7
Malawi	6	0
Mozambique	36	0
Niger	4	1
Nigéria	19	6
Palestine	11	0
République Centrafricaine	8	119
République Démocratique du Congo	117	7
Soudan du Sud	56	0
Syrie	31	125
Tchad	0	370
Yémen	51	0
Mission sociale	568	1 759
Recherche de fonds	7	106
Fonctionnement	0	134
TOTAL	575	1 999

Fondation MSF

L'entreprise Google a gracieusement mis à la disposition de la Fondation six de ses collaborateurs dans le cadre du projet ASTapp, lauréat du Google Impact Challenge. Cette contribution en nature a été valorisée par Google de la façon suivante : 25 semaines de travail à 40 heures par semaine, soit 1000 heures par collaborateur équivalent à 195 milliers de dollars par collaborateur soit un total de 1 170 milliers de dollars pour six collaborateurs à temps plein. A la parité moyenne USD/EUR des 6 derniers mois de l'exercice, cela représente 1 052 milliers d'euros de prestations en nature.

8. Le compte d'emploi annuel des ressources

En milliers d'euros

EMPLOIS	Emplois de 2019	Affectation par emploi des ressources collectées auprès du public utilisées en 2019	RESSOURCES	Ressources collectées en 2019	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2019
			Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		55 579
1. MISSIONS SOCIALES	374 147	223 675	1. RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC	248 720	248 720
1.1 Réalisées en France			1.1 Dons et legs collectés		
Actions réalisées directement	2 851	2 444	Dons manuels non affectés	66 091	
Versements à d'autres organismes agissant en France	0	0	Dons manuels affectés	712	
1.2 Réalisées à l'étranger			Legs et autres libéralités non affectés	5 748	
Actions réalisées directement	368 075	218 199	Legs et autres libéralités affectés	80	
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes	3 222	3 032	1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité publique	176 089	
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	14 488	13 605	2. AUTRES FONDS PRIVÉS	56 848	
2.1 Frais d'appel à la générosité publique	13 853	13 010	3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	3 902	
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	536	504	4. AUTRES PRODUITS	104 949	
2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	99	91			
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	20 523	11 400	I - Total des ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat	414 418	
I - Total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat	409 158		II - Reprises des provisions	2 792	
II - Dotations aux provisions	3 438		III - Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	209	
III - Engagements à réaliser sur ressources affectées	418		IV - Variation des fonds dédiés collectés auprès du public		74
			V - Insuffisance de ressources de l'exercice	0	
IV - Excédent de ressources de l'exercice	4 405		VI - TOTAL GÉNÉRAL	417 420	248 794
V - TOTAL GÉNÉRAL	417 420	248 680			
VI - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		18 841			
VII - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		0			
VIII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		267 521	VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		267 521
			Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice		36 852

8.1 Principes, règles et méthodes retenues

Par application de l'ordonnance 2005-856 du 28 juillet 2005, le compte d'emploi des ressources (CER) est intégré dans l'annexe aux états financiers, accompagné des informations relatives à son élaboration. Les entités intégrées dans la combinaison du compte d'emploi des ressources, de même que les méthodes de combinaison retenues, sont celles citées dans la première partie du présent document.

Conformément aux dispositions de l'arrêté du 11 décembre 2008, qui complète la réglementation applicable en matière de présentation des comptes des associations (loi n° 91-772 du 7 août 1991 et arrêté du 30 juillet 1993), le compte d'emploi des ressources combiné est établi selon les principes édictés par le règlement n°2008-12 du Comité de la réglementation Comptable (CRC).

Le CER rend compte, pour une année donnée, de la composition des dépenses et de l'origine des ressources. Il détaille les ressources issues de la générosité publique et leur « utilisation » pour financer les dépenses et les investissements.

Côté emplois, le CER regroupe les charges dans cinq rubriques distinctes : dépenses de mission sociale, frais de recherche de fonds, frais de fonctionnement, dotations aux provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées.

Les engagements à réaliser sur ressources affectées traduisent la partie des ressources affectées sur l'exercice, par des tiers financeurs, non encore utilisée à la date de la clôture de l'exercice.

Le CER présente distinctement les dépenses de missions sociales entre celles réalisées en France, celles réalisées à l'étranger et les versements à d'autres organismes (par opposition aux actions directement mises en œuvre par l'association).

Une colonne est dédiée à la présentation de l'affectation par type d'emploi des ressources collectées auprès du public, celles-ci pouvant être affectées aux charges de l'exercice mais également aux investissements.

Côté ressources, le CER regroupe les produits dans six rubriques distinctes : les ressources collectées auprès du public, les autres fonds privés, les subventions et autres concours publics, les autres produits, les reprises de provision et le report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs.

Les ressources collectées auprès du public s'entendent de l'ensemble des dons et legs reçus des particuliers en France et à l'étranger (par les sections MSF et le bureau de l'association basé aux Émirats arabes unis). Seules deux entités de l'ensemble combiné reçoivent des dons des particuliers : l'Association MSF et la Fondation MSF.

Le report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs traduit la consommation sur l'exercice des ressources affectées par des donateurs privés ou publics, qui n'avaient pu être utilisées conformément à l'engagement pris à leur égard lors des exercices précédents.

Les ressources collectées auprès du public sont suivies sur une colonne particulière. Celle-ci permet de faire le lien entre :

- le montant non affecté collecté auprès du public et non utilisé en début d'année (générosité publique en réserve au début de l'exercice),
- les ressources collectées auprès du public sur l'exercice,
- l'utilisation sur l'exercice des ressources collectées auprès du public,
- et le montant non affecté collecté auprès du public et non utilisé en fin d'année (générosité publique en réserve en fin d'exercice)

Les tableaux de passage présentés ci-après permettent de faire le lien entre le compte de résultat et le compte d'emploi des ressources.

8.2 Tableaux de passage du compte d'emploi des ressources combinés au compte de résultat combiné

Tableau de passage des emplois aux charges

En milliers d'euros

COMPTE DE RÉSULTAT	Charges de personnel	Autres charges d'exploitation	Charges financières	Charges exceptionnelles	Engagements à réaliser sur ressources affectées non utilisées	TOTAL CHARGES
EMPLOIS						
Opérations réalisées en France	1 761	1 090	0	0	0	2 851
Opérations réalisées à l'Etranger	129 223	104 551	28	214	0	234 015
Versements à d'autres organismes	0	2 580	0	0	0	2 580
Opérations pour le compte d'autres sections	12 203	6 065	0	33	0	18 300
Dépenses des opérations en France et à l'étranger	143 186	114 286	28	247	0	257 746
Support des opérations	22 108	15 305	2	26	0	37 441
Information et sensibilisation du public	2 059	1 032	0	0	0	3 091
Autres activités liées à la mission sociale	10 538	64 440	28	221	0	75 227
Versements à d'autres organismes	0	642	0	0	0	642
Missions sociales	177 890	195 705	58	494	0	374 147
Coûts directs d'appel à la générosité publique	3 018	10 828	0	7	0	13 853
Coûts de recherche des autres ressources privées	404	130	0	2	0	536
Coûts de recherche des fonds publics institutionnels	74	25	0	0	0	99
Frais de recherche de fonds	3 495	10 984	0	9	0	14 488
Frais de fonctionnement	12 134	7 803	571	15	0	20 523
TOTAL EMPLOIS	193 520	214 492	629	517	0	409 158
Dotations aux provisions	0	3 341	13	85	0	3 438
Engagement à réaliser sur ressources affectées non utilisées	0	0	0	0	418	418
TOTAL	193 520	217 833	642	602	418	413 015

Tableau de passage des ressources aux produits

En milliers d'euros

RESSOURCES	Dons et libéralités	Ventes de produits	Ventes de marchandises fret et prestations de services	Subventions institutionnelles	Autres produits d'exploitation	Produits Change exploitation	Produits financiers	Produits exceptionnels	Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	TOTAL PRODUITS
Ressources collectées auprès du public	248 720	0	0	0	0	0	0	0	0	248 720
Autres fonds privés	56 558	295	0	0	-4	0	0	0	0	56 848
Ressources privées issues de la recherche de fonds	305 277	295	0	0	-4	0	0	0	0	305 568
Subventions et autres concours publics	0	0	0	3 902	0	0	0	0	0	3 902
Ressources issues de la recherche de fonds	305 277	295	0	3 902	-4	0	0	0	0	309 469
Ressources issues des activités liées à la mission sociale	0	39	69 410	0	18 619	0	0	0	0	88 068
Autres ressources	0	0	361	0	7 357	7 814	352	997	0	16 881
Autres produits	0	39	69 771	0	25 976	7 814	352	997	0	104 949
TOTAL RESSOURCES	305 277	334	69 771	3 902	25 972	7 814	352	997	0	414 418
Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	0	0	0	0	0	0	0	0	209	209
Reprises de provisions	0	0	0	0	2 618	0	137	38	0	2 792
TOTAL	305 277	334	69 771	3 902	28 589	7 814	488	1 035	209	417 420

8.3 Le compte d'emploi des ressources contributif par entité

Tableau des emplois

En milliers d'euros

EMPLOIS	ENTITÉS					TOTAL	Eliminations	Retraitements	Total combinés
	Association MSF	MSF Logistique	Epicentre	Fondation MSF	SCI MSF				
Dépenses des opérations en France et à l'étranger	261 520	34 074	5 663	0	0	301 257	-44 172	662	257 746
Support des opérations	34 499	86	870	1 293	2 228	38 975	-1 578	44	37 441
Information et sensibilisation du public	2 235	0	0	768	190	3 193	-115	14	3 091
Autres activités liées à la mission sociale	772	67 515	7 925	0	0	76 212	-1 951	966	75 227
Versements à d'autres organismes	642	0	0	545	0	1 187	-545	0	642
MISSIONS SOCIALES	299 669	101 674	14 457	2 606	2 417	420 823	-48 361	1 685	374 147
Coûts directs d'appel à la générosité publique	13 723	0	0	264	9	13 996	-196	53	13 853
Coûts de recherche des autres ressources privées	549	0	0	0	0	549	-13	0	536
Coûts de recherche des fonds publics institutionnels	88	0	0	0	14	103	-4	0	99
FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	14 359	0	0	264	23	14 647	-212	53	14 488
FRAIS DE FONCTIONNEMENT	18 572	3 631	984	277	1 126	24 590	-1 052	-3 015	20 523
TOTAL EMPLOIS	332 600	105 306	15 441	3 147	3 566	460 061	-49 625	-1 277	409 158
Dotations aux provisions	1 354	2 081	3	0	0	3 438	0	0	3 438
Engagement à réaliser sur ressources affectées non utilisées	162	0	38	218	0	418	0	0	418
TOTAL	334 117	107 387	15 482	3 366	3 566	463 917	-49 625	-1 277	413 015

Tableau des ressources

En milliers d'euros

ENTITÉS RESSOURCES	Association MSF	MSF Logistique	Epicentre	Fondation MSF	SCI MSF	Total	Eliminations	Retraitements	Total combinés
Ressources collectées auprès du public	246 621	0	0	2 098	0	248 720	0	0	248 720
Autres fonds privés	52 646	0	3 735	478	0	56 859	0	0	56 848
Ressources privées issues de la recherche de fonds	299 267	0	3 735	2 577	0	305 579	-11	0	305 568
Subventions et autres concours publics	3 902	0	0	0	0	3 902	0	0	3 902
Ressources issues de la recherche de fonds	303 169	0	3 735	2 577	0	309 480	-11	0	309 469
Ressources issues des activités liées à la mission sociale	20 013	101 640	6 817	0	0	128 470	-40 402	0	88 068
Autres ressources	18 644	2 956	4 911	566	1 422	28 500	-9 212	-2 407	16 881
Autres produits	38 657	104 596	11 728	566	1 422	156 970	-49 615	-2 407	104 949
TOTAL RESSOURCES	341 826	104 596	15 463	3 143	1 422	466 450	-49 625	-2 407	414 418
Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	53	0	0	156	0	209	0	0	209
Reprises de provisions	1 545	1 476	2	0	0	3 023	0	-231	2 792
TOTAL	343 424	106 072	15 465	3 299	1 422	469 683	-49 625	-2 638	417 420

8.4 Les emplois

Représentation comptable des emplois de l'ensemble combiné

Dans le compte d'emploi des ressources, les emplois sont présentés en coût complet. Le compte d'emploi des ressources est construit directement à partir de la comptabilité analytique des entités combinées. Celle-ci reflète, au travers de centres de coûts distincts, les dépenses des différents services et activités de l'ensemble combiné.

La très grande majorité des dépenses est affectée directement à l'une des rubriques d'emplois du CER. Néanmoins certaines dépenses sont liées à des activités se rattachant à plusieurs rubriques. Elles sont alors ventilées entre les différents emplois concernés en fonction de clés de répartition.

Les principales clés utilisées pour ventiler les activités des entités combinées par rubrique d'emplois sont les suivantes :

- Temps passés par personne pour les activités des équipes de communication, de collecte et de partenariat, du département juridique et de la DSI,
- Surfaces occupées par le personnel dédié à chaque activité pour les coûts de loyers et les charges générales,
- Pourcentage de chiffre d'affaires réalisé avec l'association MSF et celui réalisé avec d'autres organisations, pour répartir au sein de la mission sociale les dépenses d'activité de MSF Logistique et d'Epicentre entre dépenses d'opérations et autres activités à vocation humanitaire.

Détail des missions sociales et des emplois de missions sociales

Les missions sociales du groupe MSF France reflètent les missions sociales des différentes entités combinées et détaillées dans les états financiers annuels de chacune d'entre elles.

Ainsi l'Association MSF porte secours aux populations les plus vulnérables, développe des compétences médicales et opérationnelles locales, informe et sensibilise le public sur les situations de détresse auxquelles sont confrontées les équipes médicales et soutient la recherche et le développement dans le domaine médical.

• L'assistance et la formation aux populations

Cette mission sociale correspond aux opérations médicales de secours menées sur le terrain et aux activités du siège pour la part concernant la mise en oeuvre de ces opérations.

Sont rattachées à cette mission sociale :

- Les interventions directes (équipes nationales et internationales en poste sur les terrains, approvisionnements médicaux et logistiques, soutiens administratifs locaux) menées par MSF Association seule, conjointement avec d'autres sections MSF ou menées uniquement pour le compte d'autres sections MSF,
- Les activités de support aux opérations qui regroupent le pilotage, la coordination, l'évaluation des programmes, et l'appui technique fourni aux missions dans les domaines médical, logistique, financier et ressources humaines (y compris recrutement, gestion administrative et formation). Ce support est déployé depuis le siège parisien, complété des équipes basées à Dubai, New York, Tokyo, Sydney, Dakar et Abidjan. Les équipes de support ainsi décentralisées sont en charge de certains programmes et projets sous la responsabilité des directions opérationnelle et médicale de l'Association MSF. Elles participent à définir et mettre en oeuvre le plan stratégique médico-opérationnel de l'Association.
- Les versements effectués en faveur d'autres organismes qui apportent à MSF un concours opérationnel sur les terrains.

• L'information et la sensibilisation du public

Cette mission sociale correspond aux actions de témoignage et de communication centrées sur les activités de l'Association et leurs contextes visant à informer et sensibiliser le public.

Sont rattachées à cette mission sociale :

- Les activités du département de la communication pour la part dédiée à ces actions ;
 - Les publications et productions audiovisuelles relatant les situations de terrain, les dépenses liées aux expositions thématiques itinérantes, aux rencontres avec la presse, etc.
- La recherche et le développement dans le domaine médical.

Dans le cadre de cette mission sociale, MSF Association soutient financièrement plusieurs initiatives du mouvement MSF telles que les activités

de la Campagne d'Accès aux Médicaments Essentiels (CAME) et de la Drugs for Neglected Diseases Initiative (DNDI).

L'innovation et la recherche sont au cœur de la mission sociale de La Fondation MSF qui articule son action autour de trois axes :

- L'innovation technologique : basée sur des innovations technologiques, la Fondation MSF développe des solutions aux problèmes de terrain,
- La recherche médicale appliquée : pour valider de nouveaux protocoles médicaux, la Fondation MSF soutient la recherche médicale menée par d'autres acteurs institutionnels. Ces recherches, réalisées sur le terrain, sont choisies pour leur potentiel transformatif,
- La connaissance humanitaire : au sein de La Fondation MSF, le CRASH vise à stimuler le débat et la réflexion critique sur les pratiques de terrain et plus généralement sur le monde humanitaire.

L'Association MSF Logistique est la principale centrale d'approvisionnement (matériels et médicaments) de l'Association MSF. Elle intègre l'ensemble des métiers de la chaîne d'approvisionnement, depuis l'achat jusqu'au transport de marchandises, et propose également des services logistiques. Les coûts correspondants sont directement intégrés aux dépenses d'opérations. L'activité de MSF Logistique avec d'autres acteurs que l'Association MSF, Epicentre ou la Fondation MSF génère les coûts des autres activités liées à la mission sociale.

Les activités de recherche, les études épidémiologiques et les formations médicales de l'Association Epicentre viennent en appui des projets opérationnels de MSF. Les coûts correspondants se ventilent entre les dépenses d'opération et de support des opérations.

Enfin, la SCI MSF propriétaire du siège parisien de MSF France hébergent les activités de l'ensemble des équipes basées à Paris.

Ventilation des dépenses de missions sociales

Le CER impose une présentation des dépenses de missions sociales ventilées entre trois catégories : « actions réalisées en France », « actions réalisées à l'étranger » et « versements à d'autres organismes ».

Les actions menées dans les pays d'intervention sont directement rattachables à l'une ou l'autre de ces catégories.

Les activités de support et d'information menées par le siège ne sont pas directement rattachables à ces catégories puisqu'elles concernent l'ensemble des pays d'intervention. Les dépenses correspondantes sont ainsi réparties entre « actions réalisées en France » et « actions réalisées à l'étranger » au prorata du coût des actions menées en France d'une part et dans les pays d'intervention hors la France d'autre part.

Détail des emplois de missions sociales

En milliers d'euros

	2019	2018	% des emplois	% des emplois
<i>Opérations réalisées en France</i>	2 851	2 215	1%	1%
<i>Opérations réalisées à l'étranger</i>	234 015	237 810	57%	58%
Opérations conduites par MSF France	236 866	240 025	58%	58%
Versements à d'autres organismes	2 580	3 342	1%	1%
Opérations pour le compte d'autres sections	18 300	16 214	4%	4%
Dépenses des opérations en France et à l'étranger	257 746	259 581	63%	63%
Support des opérations	37 441	42 157	9%	10%
Information et sensibilisation du public	3 091	3 248	1%	1%
Autres activités liées à la mission sociale	75 227	67 440	18%	16%
Versements à d'autres organismes	642	663	0%	0%
Missions sociales de MSF et de ses satellites	374 147	373 089	91%	91%

Détail des emplois de missions sociales par destination

En milliers d'euros	Missions réalisées		2019 Total	2018 Total
	en France	à l'étranger		
	(1)	(2)	(1) + (2)	
Opérations conduites par MSF France	2 851	234 015	236 866	240 025
Versements à d'autres organismes *	0	2 580	2 580	3 342
Opérations conduites pour le compte d'autres sections	0	18 300	18 300	16 214
Dépenses des opérations en France et à l'étranger	2 851	254 896	257 746	259 581
Support des opérations	400	37 041	37 441	42 157
Information et sensibilisation du public	26	3 066	3 091	3 248
Autres activités liées à la mission sociale	9	75 218	75 227	67 440
Versements à d'autres organismes *	0	642	642	663
Missions sociales de MSF et de ses satellites	3 285	370 862	374 147	373 089

En milliers d'euros	Missions réalisées		2019 Total	2018 Total
	en France	à l'étranger		
	(1)	(2)	(1) + (2)	
*Total versements à d'autres organismes	0	3 222	3 222	4 005
Actions réalisées directement	3 285	367 640	370 924	369 085
Missions sociales de MSF et de ses satellites	3 285	370 861	374 146	373 089

Les emplois affectés aux missions sociales s'élevaient en 2019 à 374 147 milliers d'euros.

Ces emplois comprennent :

- Les dépenses directes d'opérations (équipes nationales et internationales en poste sur les terrains, approvisionnements médicaux et logistiques, soutiens administratifs locaux) menées uniquement par les entités combinées conjointement avec d'autres sections MSF pour 236 866 milliers d'euros (contre 240 025 milliers d'euros en 2018), majoritairement réalisées à l'étranger.
- Les dépenses menées pour le compte d'autres sections MSF pour 18 300 milliers d'euros. Elles augmentent de 2 087 milliers d'euros sur l'exercice (+13%), comparées aux dépenses de l'année 2018 qui s'établissaient à 16 214 milliers d'euros.
- Les coûts de support aux opérations pour 37 441 milliers d'euros. Ils correspondent au pilotage, à la coordination et à l'évaluation des programmes, à l'appui technique fourni aux missions dans les domaines médical, logistique, financier et ressources humaines (y compris recrutement et formation). Ce support est déployé depuis les sièges par les équipes basées à Paris, aux Emirats arabes unis, à New-York, Tokyo, Dakar, Abidjan et Bordeaux. Ces coûts engagés pour l'ensemble des activités déployées dans les pays d'intervention, sont ventilés entre les actions réalisées en France et celles réalisées à l'étranger au prorata des dépenses directes d'opérations conduites en France ou hors de France.
- Les dépenses d'information et de sensibilisation du public à hauteur de 3 091 milliers d'euros, qui se composent d'événements de communication externe à des fins de témoignage : montage d'expositions, communiqués et dossiers de presse, rédaction de livres, production de films, etc. Elles sont ventilées de la même manière que les coûts des supports aux missions entre les opérations en France et à l'étranger.
- Les autres activités liées aux missions sociales qui regroupent les activités des satellites (MSF Logistique et Epicentre principalement) avec d'autres sections ou organisations humanitaires. Elles sont affectées directement aux missions réalisées à l'étranger.
- Les versements à d'autres organismes :

En milliers d'euros

Organisme	Statut	Pays d'intervention	Montant	Mission
DNDI	Association		2 118	MSF et la DNDI travaillent, au Cambodge, à développer de nouvelles stratégies de diagnostics et de traitements dans le cadre de la prise en charge de l'hépatite C. Les versements à la DNDI pour ce projet représentent 1 890 K€. Par ailleurs, MSF finance annuellement Drugs for Neglected Diseases initiative (initiative Médicaments contre les Maladies Négligées), organisme de recherche et de développement dont l'objectif est de livrer de nouveaux traitements pour les maladies les plus négligées. La contribution 2019 s'élève à 228 K€.
CAME	Association		332	MSF finance annuellement la CAME (Campagne d'Accès aux Médicaments Essentiels), association qui vise à améliorer l'accès aux médicaments essentiels. Ses missions s'articulent autour de trois axes : surmonter les obstacles à l'accès aux médicaments essentiels, stimuler la recherche et le développement pour les maladies négligées.
LIKHAAN	Association	Philippines	291	Dans le cadre de son projet de soins de santé sexuelle et reproductive, MSF finance Likhaan, organisation locale, qui offre des services de planning familial aux populations des districts défavorisés de Tondo et de San Andres.
ARTEMEDIS	Association	Liban	255	Dans le cadre de son programme au Liban, MSF travaille en partenariat avec Artemedis, organisation internationale dont les activités visent à améliorer la santé des populations défavorisées à travers le monde.
MSF Grèce	Association	Grèce	144	Le versement de MSF soutient les activités d'aide aux migrants de MSF Grèce.
MSF UK	Association		82	MSF co-finance avec MSF UK le programme de formation LEAP (Leadership Education Academic Partnership), master sur mesure à destination des personnels MSF expérimentés, en partenariat avec le HCRI (Humanitarian and Conflict Response Institute) et la LSTM (Liverpool School of Tropical Medicine)
Total			3 222	

Détail des emplois de recherche de fonds

En milliers d'euros	2019	2018	% des emplois	% des emplois
Frais de collecte France	12 141	11 679	3%	3%
Frais de traitement des dons	1 035	1 212	0%	0%
Gestion des legs	677	514	0%	0%
Frais d'appel à la générosité publique	13 853	13 405	3%	3%
Frais de recherche des autres fonds privés	536	611	0%	0%
Coûts de recherche des fonds publics institutionnels	99	32	0%	0%
Frais de recherche de fonds	14 488	14 048	4%	3%

Les frais de recherche de fonds distinguent les coûts associés à l'appel à la générosité publique à la recherche d'autres fonds privés ainsi qu'à la recherche de subventions ou concours publics auprès des agences d'Etat d'aide humanitaire (également appelés financements institutionnels).

Les coûts d'appel à la générosité publique s'élèvent en 2019 à 13 853 milliers d'euros. Ils comprennent le coût des actions mises en œuvre par l'Association MSF et la Fondation MSF pour solli-

citer le soutien des donateurs particuliers dont les dons sont indispensables à la mise en œuvre des missions sociales, les frais de traitement des dons (traitements manuels, informatiques et bancaires), ainsi que la gestion des biens légués.

Les frais de recherche des autres fonds privés (536 milliers d'euros) correspondent aux coûts de la recherche de financements et de partenariats d'entreprises ainsi qu'aux dépenses liées à la diffusion des produits de la boutique en ligne solidaire pour soutenir Médecins Sans Frontières.

Détail des emplois de fonctionnement et autres charges

En milliers d'euros	2019	2018	% des emplois	% des emplois
Coût des services de fonctionnement	16 192	18 871	4%	5%
Charges de fonctionnement refacturées aux sections	3 004	3 039	1%	1%
Fonctionnement du pôle associatif	1 328	1 401	0%	0%
Frais de fonctionnement	20 523	23 311	5%	6%

L'administration et le fonctionnement général du groupe MSF-France sont assurés depuis les sièges des différentes entités par les directions générales, les directions des ressources humaines sièges, les directions financières, et les services de fonctionnement interne (ressources humaines siège, communication interne).

Les coûts de fonctionnement diminuent sur l'exercice de 12 % en raison principalement d'événements exceptionnels constatés en 2018 : hausse de la contribution additionnelle de l'Association MSF au frais de fonctionnement du bureau international et coûts informatiques supplémentaires en lien avec les travaux du nouveau siège social.

Les coûts de fonction du pôle associatif recouvrent les dépenses inhérentes à la gouvernance associative des entités combinées (réunion des conseils d'administration, assemblées générales et animation du réseau associatif de l'Association MSF).

Les dotations aux provisions pour risques et charges, les dépréciations de créances et les dépréciation de stocks s'élèvent à 3 438 milliers d'euros sur l'exercice contre 3 324 milliers d'euros en 2018.

Les ressources affectées non utilisées sur l'exercice s'élèvent à 418 milliers d'euros et correspondent pour 162 milliers d'euros à des fonds perçus pour financer le déploiement sur les missions d'équipements de traitement des déchets et des eaux usées.; pour 38 milliers d'euros aux dons affectés au projet fièvre jaune porté par Epicentre, pour 27 milliers d'euros aux dons spécifiques au projet ASTapp de la Fondation et pour 191 milliers

d'euros aux fonds de la Fondation Abrisée « FIHA – Fondation Innovation for Humanitarian Action » sous égide de la Fondation.

8.5 Détail des ressources

Définition des ressources collectées auprès du public

Les ressources collectées auprès du public (dites ressources de générosité publique) sont définies comme regroupant les dons manuels, les legs et autres libéralités effectués par des donateurs particuliers aux sections MSF et bureaux étrangers, et servant à la mise en œuvre du projet opérationnel.

Cette approche internationale des ressources de générosité publique est soutenue par la volonté de rendre compte de la réalité économique et politique de la mise en œuvre du plan opérationnel développé par le groupe MSF-France.

Ainsi, ce projet opérationnel est conjointement défini et validé par les sections américaine, australienne, française et japonaise qui, chacune, lui apporte les ressources humaines et financières nécessaires à sa réalisation.

Par ailleurs, compte tenu de l'importante origine publique des ressources collectées par le mouvement MSF, cette définition internationale de la générosité publique a été étendue à l'ensemble des ressources reçues des sections MSF.

Les sections collectrices du mouvement MSF déclarent chaque année l'origine des ressources allouées à MSF France, ce qui permet de comptabiliser les fonds de générosité publique reçus des autres sections de MSF.

Détail des ressources

En milliers d'euros	2019	2018
Dons et legs des particuliers collectés en France et aux Emirats-Arabes-Unis	72 630	72 852
Dons des particuliers collectés par MSF-Australie, MSF-Japon, MSF-USA et autres sections MSF	176 089	142 665
Autres fonds privés collectés par les sections MSF	49 772	43 543
Autres fonds privés collectés en France et aux Emirats-Arabes-Unis	7 077	3 039
Ressources privées issues de la recherche de fonds	305 568	262 098
Subventions et autres concours publics	3 902	4 314
Ressources issues de la recherche de fonds	309 469	266 412
Ressources issues des activités liées à la mission sociale	88 068	85 410
Autres ressources	16 881	51 462
Autres produits	104 949	136 872
TOTAL RESSOURCES	414 418	403 284
Report des ressources affectées non utilisées	209	411
Reprises de provisions	2 792	1 299
TOTAL PRODUITS	417 420	404 995

En 2019, les ressources privées issues de la recherche de fonds s'élèvent à 305 568 milliers d'euros. Parmi celles-ci :

- 79 707 milliers d'euros ont été collectés en France et aux Emirats comprenant :
 - 72 630 milliers d'euros de ressources de générosité publique, en diminution de 0,4% sur l'exercice ;
 - 7 077 milliers d'euros d'autres fonds privés (dont 3 524 milliers d'euros de mécénat d'entreprises

collectés par l'association MSF et la Fondation MSF, 3 235 milliers euros de financements privés octroyés à Epicentre, 27 milliers d'euros d'adhésions des membres de l'association MSF et 290 milliers d'euros des recettes générées par les ventes de produits solidaires par l'association MSF).

- 225 861 milliers d'euros ont été collectés par les sections du mouvements MSF comprenant :

Section	Collecte privée	2019	2018	2019	2018
MSF USA	Dons des particuliers	84 022	79 173		
	Autres fonds privés	42 863	37 413		
Ressources privées issues de la recherche de fonds		126 885	116 586	56%	63%
MSF Australie	Dons des particuliers	23 922	27 239		
	Autres fonds privés	3 744	1 774		
Ressources privées issues de la recherche de fonds		27 666	29 013	12%	16%
MSF Japon	Dons des particuliers	45 845	32 279		
	Autres fonds privés	2 852	2 558		
Ressources privées issues de la recherche de fonds		48 696	34 837	22%	19%
Autres MSF	Dons des particuliers	22 300	3 973		
	Autres fonds privés	313	1 798		
Ressources privées issues de la recherche de fonds		22 613	5 771	10%	3%
TOTAL	Total Dons des particuliers	176 089	142 665	78%	77%
	Total Autres fonds privés	49 772	43 543	22%	23%
TOTAL GÉNÉRAL		225 861	186 207		

Au total, les ressources provenant de la générosité publique de l'ensemble combiné s'élèvent à 248 720 milliers d'euros, dont 29% collectées en France et aux Emirats.

Les subventions et autres concours publics (également appelés financements institutionnels) correspondent aux financements obtenus auprès des agences d'aide internationales et gouvernementales, ainsi que des collectivités locales.

En 2019, le total de ces ressources s'élève à 3 902 milliers d'euros dont 47% versés par Unitaid (1 821 milliers d'euros) majoritairement pour le projet EndTB, 31% par le gouvernement Canada (1 218 milliers d'euros) pour les urgences en Ouganda et en République Démocratique du Congo, 22% par le gouvernement Suisse (860 milliers d'euros) pour l'urgence à Gaza et 3 milliers d'euros d'autres bailleurs institutionnels. Ces financements concernent exclusivement l'Association MSF.

Les autres produits de 104 949 milliers d'euros recouvrent des ressources issues des activités liées aux missions sociales à hauteur de 88 068 milliers euros et d'autres ressources pour 16 881 milliers d'euros :

- les ressources issues des activités liées aux missions sociales correspondent principalement aux produits des activités des deux principaux satellites (67 220 milliers d'euros de ventes de médicaments, de matériel médical et logistique générés par MSF Logistique et 2 189 milliers d'euros de prestations de consultation, recherche et formation d'Epicentre pour d'autres acteurs) et aux produits de refacturation des dépenses engagées par l'Association MSF pour d'autres sections (18 619 milliers d'euros).
- les autres ressources comprennent des autres produits d'exploitation pour 7 087 milliers d'euros générés principalement par les activités d'Epicentre, de MSF Logistique et de l'Association MSF avec d'autres sections MSF, des produits financiers incluant les intérêts et plus-values générés par les placements (285 milliers d'euros), les gains de change (7 880 milliers d'euros), d'autres activités marchandes diverses (631 milliers d'euros) et les produits exceptionnels (997 milliers d'euros).

Les reprises de provisions pour risques et charges et les reprises pour dépréciation des stocks s'élèvent à 2 792 milliers d'euros.

Le report de ressources affectées non utilisées correspond pour 53 milliers d'euros au financement des activités du projet Watsan pour implanter sur les terrains d'intervention des équipements de traitement des déchets et des eaux usées et pour 156 milliers d'euros au financement du programme 3D mené par le Fondation.

Suivi des ressources collectées auprès du public

Mode de financement des emplois et immobilisations et affectation des ressources collectées auprès du public

L'ensemble des ressources de l'ensemble combiné a vocation à financer l'ensemble de ses emplois et de ses investissements.

Les affectations prioritaires de ressources sont régies par les quatre principes suivants :

- a. Dans le respect de la volonté des donateurs, les ressources affectées sont intégralement allouées aux dépenses concernées (par exemple : dons dédiés à une urgence ou à une thématique particulière).
- b. Dans le respect des engagements contractuels, les ressources sont allouées aux dépenses concernées conformément aux clauses contractuelles (par exemple : financements institutionnels).
- c. Les dépenses engagées pour le compte d'autres acteurs (sections MSF ou autres ONG) sont financées par les ressources générées par ces activités (par exemple : refacturations aux satellites et sections MSF).
- d. La marge dégagée par les activités externes des satellites finance en priorité les frais de fonctionnement de ces satellites

Les ressources de générosité publique non encore utilisées après application de ces différents principes, sont allouées aux emplois restant à financer (y compris les acquisitions d'immobilisations de l'année) à hauteur de ce que représentent dans le total des ressources non encore utilisées, les seules ressources collectées auprès du public. Ce ratio « R » détermine la proportion de générosité publique non affectée à utiliser pour le financement des emplois restants.

Au moment du transfert de propriété d'une acquisition financée par emprunt, une part de la géné-

rosité publique est rendue indisponible par anticipation, pour sanctuariser les fonds nécessaires au remboursement dudit emprunt.

La ratio « R » appliqué au montant de l'emprunt, matérialise la proportion de financement de l'acquisition couverte par la générosité publique.

Dans le cas où des fonds non issus de la générosité publique viendraient participer au remboursement dudit emprunt, il conviendrait d'abonder de cet excédent de financement les ressources de générosité publique.

Dans le CER, cet abondement se traduirait par un montant négatif de générosité publique employée au titre des acquisitions d'immobilisations, de telle sorte que le solde des ressources de générosité publique non utilisées à la fin de l'exercice soit augmenté.

Utilisation de la générosité publique par catégorie d'emploi

Selon les principes décrits précédemment, l'ensemble combiné a utilisé 267 521 milliers d'euros de ressources de générosité publique sur l'exercice 2019, soit 100 % des ressources collectées auprès du public de l'année et 18 801 milliers d'euros prélevés sur les ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées au 31 décembre 2018.

Au 31 décembre 2019, le solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice représente moins de 1 mois d'activité de l'ensemble combiné (1,6 mois fin 2018) et s'élève à 36 852 milliers d'euros.

Pour des raisons de clarté et de simplicité, les dotations aux amortissements de l'année ont été en totalité déduites des emplois finançables, plutôt que d'annuler dans la rubrique " Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées " le montant de générosité publique qui aurait été affecté au " financement " de dotations aux amortissements.

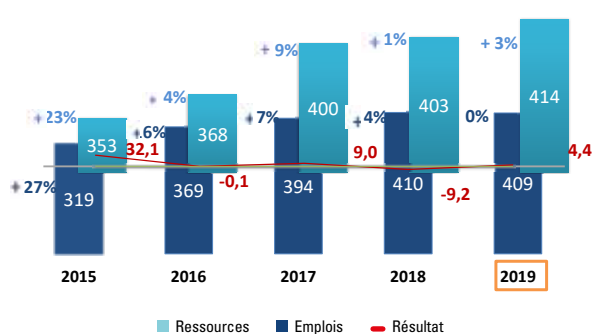
Les ressources collectées auprès du public sont ainsi affectées aux différentes catégories d'emplois du CER comme suit :

- 223 675 milliers d'euros au financement des missions sociales (soit 84% des ressources de générosité publique utilisées sur l'année),
- 13 605 milliers d'euros au financement des frais de recherche de fonds (soit 5% des ressources de générosité publique utilisées sur l'année)
- 11 400 milliers d'euros au financement des frais de fonctionnement (soit 5% des ressources de générosité publique utilisées sur l'année),
- 18 841 milliers d'euros au financement des travaux du nouveau siège social et des acquisitions d'immobilisations liées à son fonctionnement (soit 7% des ressources de générosité publique utilisées sur l'année).

Les missions sociales sont financées à hauteur de 60% par les ressources collectées auprès du public, les frais de recherche de fonds à hauteur de 94% et les frais de fonctionnement à hauteur de 56%.

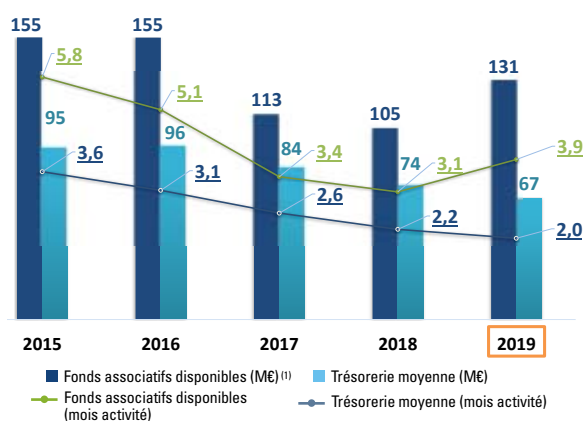
Indicateurs de gestion pluriannuels

RESSOURCES, EMPLOIS ET RESULTATS COMBINÉS (en millions euros)



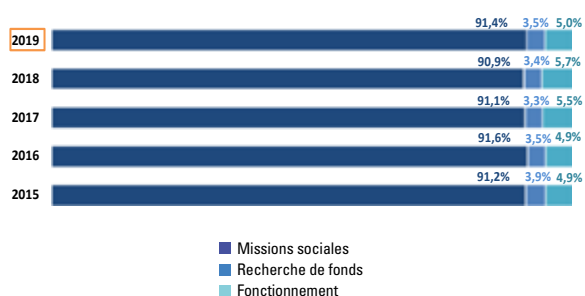
Source : Compte d'emploi annuel des ressources combiné

FONDS ASSOCIATIFS DISPONIBLES ET TRÉSORERIE MOYENNE (en millions d'euros)

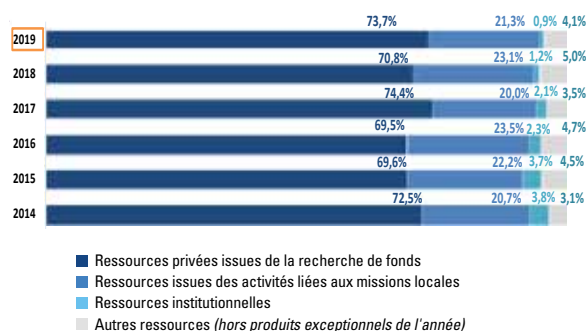


(1) Total des fonds associatifs après affectation du résultat de l'année

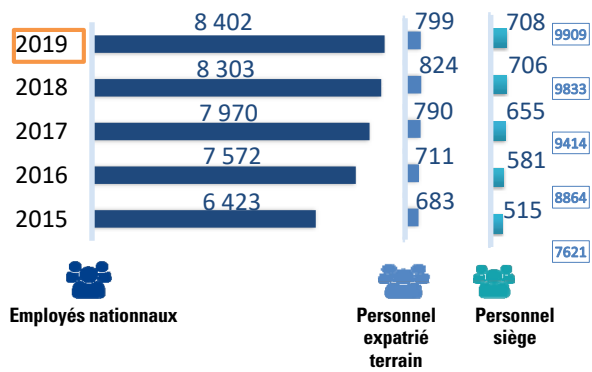
COMPOSITION DES EMPLOIS COMBINÉS (en %)



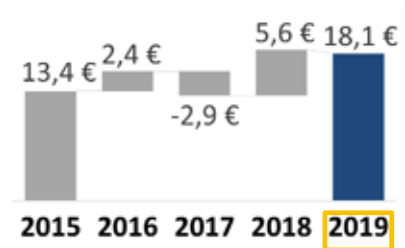
ORIGINE DES RESSOURCES COMBINÉES (en %)



EFFECTIFS MOYENS ANNUELS



COÛT DE L'APPEL À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC



COÛT DE LA RECHERCHE DE FONDS PRIVÉS





MSF and SOS MEDITERRANEE - France
Photographe : Hannah Wallace Bowman

Organisation de MSF et gouvernance

1. Le mouvement Médecins Sans Frontières

L'association MSF constitue avec les associations américaine, australienne et japonaises de MSF le groupe OCP (Centre Opérationnel de Paris). OCP forme ainsi l'un des 5 centres opérationnels autour duquel est organisé le mouvement Médecins Sans Frontières.

1.1 Organisation et gouvernance du mouvement MSF

Médecins Sans Frontières est une association médicale humanitaire internationale, créée en 1971 à Paris par des médecins et des journalistes. Elle délivre ses secours en toute indépendance et impartialité et se réserve le droit de s'exprimer publiquement sur les situations dont ses équipes peuvent être témoins. Réunies autour d'une même Charte, les équipes de MSF sont composées de personnel médical, logistique et administratif de dizaines de nationalités différentes, expatriés ou employés localement. Elles apportent leurs secours dans le respect des principes de l'action humanitaire et de l'éthique médicale.

Aujourd'hui, le mouvement international MSF compte vingt-une sections dont cinq centres opérationnels, ainsi que 11 bureaux de représentation, des organisations satellites spécialisées principalement dans la logistique, l'approvisionnement et l'épidémiologie et MSF International. Toutes les associations sont des entités juridiquement indépendantes enregistrées en conformité avec les lois du pays dans lequel elles sont établies et réunies autour d'une seule et même Charte. Sur le terrain, chaque centre opérationnel mène ses propres projets de manière indépendante, tout en assurant un échange d'information dans un souci de cohérence. Lors d'urgences de très grande ampleur, les différents centres opérationnels qui

interviennent s'efforcent de se répartir la tâche pour déployer des secours plus efficaces.

MSF International est l'association qui a pour objectif de préserver l'identité de MSF, d'apporter un soutien au mouvement en termes de coordination et d'information, et de représenter MSF auprès des institutions internationales.

Les organes de gouvernance associative du mouvement sont les suivants :

- l'Assemblée Générale Internationale (AGI) est la plus haute autorité de MSF International, en charge de préserver la mission sociale médicale et humanitaire de MSF, et de donner une orientation stratégique au Mouvement MSF. Elle délègue des tâches à un Conseil d'Administration International, qui doit lui rendre compte pour l'exécution de ces tâches.

Elle se réunit annuellement et comprend deux représentants de chaque association, deux représentants des membres individuels de MSF International, et le Président international, lui-même élu par les représentants. Chaque représentant, ainsi que le Président international, dispose d'un vote indépendant pour se prononcer sur les questions soumises à la décision de l'Assemblée.

- Le Conseil d'Administration International (CAI) comprend 12 membres ayant un droit de vote, et un trésorier coopté sans droit de vote :
 - le Président international,
 - cinq représentants nommés par les Centres Opérationnels (un par centre opérationnel),
 - six membres (le nombre de représentants des centres opérationnels plus un) élus par l'Assemblée Générale Internationale.

Le Secrétaire général assiste aux réunions du Conseil d'Administration en tant que secrétaire sans droit de vote.

Le Conseil d'Administration se réunit généralement huit fois par an ou aussi souvent que ses responsabilités l'exigent.

Le Conseil d'Administration International peut être directif, mais il a pour vocation de jouer un rôle d'orientation; il rend compte de la mise en œuvre des décisions, et facilite l'accord au sein du mouvement en temps utile. Le CAI est notamment mandaté pour résoudre les problèmes au sein du mouvement MSF, ouvrir et fermer des entités exécutives, émettre des recommandations pour l'Assemblée Générale Internationale.

- Les plateformes de gouvernance exécutive sont les suivantes :
 - Le Bureau International, qui abrite le secrétariat de MSF International, est en charge de coordonner les exécutifs dans le mouvement, d'assurer un soutien en terme de circulation de l'information, de représenter MSF à l'extérieur et de mettre en œuvre des initiatives et projets internationaux selon les besoins. Son siège est à Genève et son personnel est réparti dans toutes les sections MSF,
 - L'ExCom (Comité Exécutif) est une formation regroupant les directeurs généraux des sections. Il est responsable devant le CAI de la mise en œuvre des politiques définies et constitue un espace de réflexion et de conseil sur des questions opérationnelles stratégiques. Se réunissent, selon les sujets à l'ordre du jour, le Full Excom (composé de tous les directeurs généraux des sections MSF, du secrétaire médical international et du secrétaire général), ou le Core ExCom (composé des directeurs généraux des cinq centres opérationnels, du secrétaire médical international, de deux autres directeurs généraux élus par le Full ExCom et du secrétaire général),
- Les plateformes internationales thématiques : Opérations, Médical, Communication, Collecte de fonds, Finances, Ressources Humaines, Logistique, Systèmes d'Information.

Les associations non opérationnelles poursuivent des activités de collecte de fonds, de communication et de recrutement. Elles participent également à la définition et à la mise en œuvre des opérations sous la responsabilité d'un des cinq centres opérationnels au sein de partenariats privilégiés. Ainsi le projet opérationnel mis en œuvre par le centre

opérationnel parisien est conjointement défini et validé par les sections américaine, australienne, française et japonaise qui, chacune, lui apportent les ressources humaines, financières ou techniques nécessaires à sa réalisation. Les liens entre ces quatre sections, partenaires du groupe opérationnel de Paris (OCP), ont été formalisés par un accord entre leurs conseils d'administration et par la création d'un Comité de Groupe (« Group Committee ») dans lequel chacun d'entre eux est représenté. Ce comité est en charge de la validation et du suivi des plans stratégique et annuel, de la mission sociale du groupe ainsi que du budget opérationnel.

Les échanges entre les sections (projets internationaux, ressources humaines, collecte de fonds...) occasionnent de nombreux flux financiers qui biaisent la lecture des comptes nationaux. Depuis de nombreuses années déjà, alors qu'aucun texte de loi ne l'exige, les comptes internationaux de Médecins Sans Frontières sont combinés, certifiés et présentés chaque année dans le rapport d'activité international. Cette combinaison, établie selon des standards "Swiss GAAP" et adaptés à une organisation sans but lucratif, a le même objectif de présentation d'une image fidèle de l'emploi des fonds, après élimination des flux financiers internes. Le rapport financier international est disponible sur le site internet international de MSF (www.msf.org).

1.2 Autres activités du mouvement MSF

Médecins Sans Frontières a lancé en 1999 la Campagne pour l'Accès aux Médicaments Essentiels (CAME). Son but est d'améliorer l'accès à des traitements, à des outils diagnostics et à des vaccins de qualité répondant aux besoins des patients sur ses terrains d'intervention. Elle encourage d'autres formes de financement de la recherche médicale dont les objectifs seraient définis en fonction des besoins les plus importants et non plus en fonction d'une logique de marché. Conjugée à d'autres organisations internationales, son action a rendue possible la baisse des prix et l'importation de molécules génériques. La CAME est financée par l'ensemble des sections du mouvement MSF.

Poursuivant le même objectif d'amélioration de l'accès aux traitements, Médecins Sans Frontières a lancé en 2002, avec l'appui de partenaires inter-

nationaux¹, une nouvelle initiative visant à favoriser la recherche et le développement de nouveaux médicaments permettant de traiter les patients atteints par les maladies les plus négligées.

Cette initiative a donné lieu à la création d'une fondation de droit suisse, DNDi (« Drugs for Neglected Diseases initiative »). Le mouvement MSF est l'un des membres du Conseil d'Administration de DNDi et soutient financièrement le développement de cette initiative.

Le mouvement international MSF en chiffres au 31 décembre 2019

En millions d'euros	2019		2018	
Fonds privés	1 570	96%	1 460	97%
Fonds institutionnels	20	1%	21	1%
Autres recettes	42	3%	23	2%
TOTAL PRODUITS	1 632	100%	1 503	100%
Opérations	1 092	80%	1 047	79%
Support des opérations	208	15%	210	16%
Témoignage	46	3%	47	4%
Autres activités humanitaires	25	2%	15	1%
Total Mission Sociale	1 371	81%	1 319	82%
Recherche de fonds	229	14%	208	13%
Fonctionnement	85	5%	81	5%
TOTAL CHARGES	1 685	100%	1 608	100%
Déficit des activités	-52		-105	
Résultat exceptionnel	0		30	
Profits et pertes nets sur change	5		3	
RESULTAT	-47,108		-72,435	

En millions d'euros	2019	2018
Actifs long terme	327	290
Actifs court terme	255	266
Trésorerie et valeurs assimilables	678	726
TOTAL ACTIF	1 261	1 282
Fonds affectés non dépensés	36	42
Fonds non affectés	882	928
Autres fonds propres	47	35
Total Fonds associatifs	929	963
Provisions	7	2
Autres dettes	289	275
TOTAL PASSIF	1 260	1 282

¹ L'Institut Pasteur, Médecins Sans Frontières et quatre instituts de recherche du secteur public des pays à forte prévalence endémique : la Fondation Oswaldo Cruz/Farmanguinhos au Brésil, ICMR (Indian Council for Medical Research) en Inde, KEMRI (Kenya Medical Research Institute) au Kenya, le Ministère de la Santé de Malaisie, avec le soutien du programme spécial UNICEF/PNUD/Banque mondiale/OMS de recherche et de formation concernant les maladies tropicales (TDR).

A propos de ce rapport

Ce rapport a été réalisé grâce au concours de nombreux intervenants que nous remercions pour leur collaboration.

Il est disponible sur www.msf.fr et sur demande, auprès de notre siège parisien.

Photos

Nous remercions Camille QUILICHINI, Sandra CALLIGARO, Agnes VARRAINE-LECA, Mohammad GHANNAM et Hannah WALLACE BOWMAN pour le prêt des photographies qui illustrent ce rapport.

Conception et réalisation graphique

Sophie De Vrée



La vie à Aweil au Soudan du Sud
Illustration : Camille Quilichini



14-34, avenue Jean Jaurès 75019 Paris • Téléphone : +33 (0)1 40 21 29 29